

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES

DE L'EUROPE,
Ou Recueil Historique & Politique sur
les matières du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature.

DÉCEMBRE 1771.



A LUXEMBOURG

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

M. DCC. LXXI.

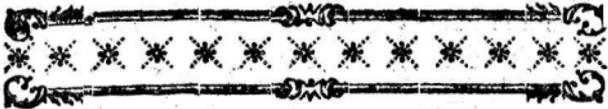
*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire Examineur.*

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

G

In-douze.

- Grammaire Françoisse parfaite, expliquée en
Langue Allemande avec des lettres latines, par
Ant. Perger. *Bruxelles.*
- Grammaire Françoisse sur un plan nouveau, avec
un traité de la prononciation des E & un
abregé des règles de la Poësie Françoisse, par
le P. Buffier. *Paris 1761.*
- Grammaire Françoisse, par Mr. Restaut. *Paris
1766.*
- Grammaire réduite en table, par Grimarest.
- Grandeurs (les) de Jesus-Christ dans ses souf-
frances, par un Curé du Diocèse de Lyon, 2
vol. *Paris 1769.*
- Grigri, histoire véritable, traduite du Japonois.
- Guide du Fermier, ou instructions pour élever,
nourrir, acheter & vendre les bêtes à cornes,
Brebis, Moutons, Agneaux & Cochons, 2
vol. *Paris 1770.*
- Guide de la Haye, dans lequel on voit la des-
cription de cette Place.
- Guide de la jeunesse Catholique-Romaine à la
Table du Seigneur. *Bruxelles.*
- Géographie dédiée à Mademoiselle Crozat, ou
méthode abrégée & facile pour apprendre la
Géographie, fig. *Paris 1766.*
- Géométrie (la) de l'Officier, ou l'Arithmétique
contenant les Elémens de ces deux Sciences,
appliquées aux différens besoins de l'Homme
de Guerre, 2 vol. in-89. enrichis de 45 plan-
ches.



LA CLEF
DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems &c.

DÉCEMBRE 1771.



ARTICLE PREMIER.

Contenant quelques nouvelles de
Littérature.

Les grands Hommes vengés, ou examen des jugemens portés par Mr. de Voltaire & par quelques autres Philosophes, sur plusieurs Hommes célèbres, par ordre alphabétique.

Confunde tyrannum, & quos deprimis eleva (S. Vist.)
A Paris chez Humblot 1769.

QUOIQUE l'annonce de cet Ouvrage porte le nom de Mr. Bergier, nous croyons savoir qu'il n'est pas de lui, & qu'on s'est servi de la célébrité de cet illustre Apologiste de la Religion pour

L'édition
d'Amster-
dam, c'est-
à-dire de
Lyon, porte
par Mr. Des
Sablons.

en accélérer le débit. L'Auteur cependant ne risquoit rien à se nommer, son travail ne pouvoit nuire à sa réputation si elle étoit déjà établie; & si elle n'étoit pas encore éclosé, elle ne pouvoit naître sous de meilleurs auspices.

Les nouveaux Philosophes croyent en imposer à la renommée. Ils distribuent à leur gré la réputation & les couronnes des Arts. Nul ne peut y prétendre s'il n'est enrollé dans leur secte. (V. notre Journ. d'Avril 1770, p. 238. Juillet p. 14. Decemb. p. 402.) Tous les Héros de l'ancien Testament, tous les Défenseurs du Christianisme ont été brutalement outragés. L'Auteur des *Erreurs de Voltaire* a mis au jour une partie des calomnies dont on avoit tâché de noircir leur mémoire. L'Ouvrage, dont nous parlons, contient particulièrement la défense des Littérateurs illustres, dont Mr. de Voltaire a insulté la Religion ou les talents, & les excès des Philosophes anti-chrétiens, dont il admire les vertus & les écrits. On voit d'abord d'excellentes remarques sur les différens Ouvrages de Mr. Aroutet de V, dans lesquels l'Auteur a mis autant d'impartialité que de critique. On trouve ensuite (art. *Berthier*) quelques remarques sur l'Encyclopédie. " Lorsque le premier Volume de ce magasin immense parut, le Pere *Berthier* n'y vit que larcins, que Dictionnaires mis à contribution, que pages entières prises de tous côtés, tronquées, imitées, ou même copiées mot pour mot. Il révéndiqua, pour son Confrere le P. *Buffier*, les articles *agir & amitié*, donnés comme la preuve de la Métaphysique claire & profonde de l'Abbé *Yoon*. Il produisit les originaux qu'on avoit défigurés. Plusieurs plagiats furent mis au jour. Enfin il dévoila si bien le foible de ce Dictionnaire, qu'il fit naître dans le cœur de ses Auteurs un ressentiment qui dure encore. "

" Les Encyclopédistes montreroient leur dépit dans l'avertissement de leur troisième Vol. Ils éclaterent contre ce *Journaliste peut-être plus orthodoxe que Logicien, mais certainement plus mal intentionné qu'orthodoxe*. Ils s'étonnent qu'un *Ecrivain qui entreprend de juger seul, de tout ce qui paroît en matière d'Arts & de Sciences, trouve fort étrange qu'une société con-*
sidérable

*s*idérable de Gens de Lettres & d'Artistes ait pu même commencer un tel ouvrage. Pourquoi la nature n'auroit-elle pas répandu sur plusieurs ce qu'elle a pu réunir sur un seul ? Mais il est faux que le Pere Berthier travaillât seul au Journal de Trévoux. On sçait qu'il a toujours eu des associés, parmi lesquels il s'est trouvé souvent des personnes du premier mérite.

“ Un ouvrage de plusieurs mains (dit Mr. l'Abbé Saas, dans la critique de l'Encyclopédie) se fait à la hâte, & chaque travailleur ne s'y intéresse que médiocrement. Il en résulte un grand défaut, c'est que différents ouvriers qui s'entendent mal, composent sous différents titres, différents articles, qui reportés à la masse, sont employés par un reviseur peu attentif ou peu éclairé. Il est impossible qu'il y ait un reviseur de l'Encyclopédie au fait de toutes les matières qui y sont traitées; & voilà d'où proviennent les répétitions, les contradictions, les bêtises qui s'y rencontrent. Il y a du bon, du médiocre, du mauvais, du vieux, du neuf, du régulier, de l'irrégulier; en un mot l'ordonnance en est telle qu'on y remarque aisément la vérité de ce que dit Mr. Descartes dans sa Méthode : ” Les bâtimens qu'un seul Architecte a entrepris ont coutume d'être plus beaux & mieux ordonnés que ceux que plusieurs ont tâché de racommoder, en faisant servir de vieilles murailles qui avoient été bâties à d'autres fins. Ainsi ces anciennes Cités qui n'ayant été au commencement que des Bourgades, sont devenues par succession de tems de grandes Villes, sont ordinairement si mal compassées, au prix de ces places régulières, qu'un Ingénieur trace à sa fantaisie dans une plaine, qu'encore que considérant leurs Edifices chacun à part, on trouve souvent autant & plus d'art que dans ceux des autres; toutefois à voir comme ils sont arrangés, ici un grand, là un petit, & comme ils rendent les rues courbées & inégales, on diroit que c'est plutôt la fortune que la volonté de quelques hommes usant de raison qui les a ainsi disposées. ”

A l'article *Boulainvilliers* on réfute les idées de cet Ecrivain touchant Mahomet, & on fait voir que Mr.

de *Voltaire* les a réjettées & adoptées tour-à-tour.
V. notre *Journal de Septembre 1771*, p. 174.

Mai 1770,

p. 327.

A l'article *Brumoy* on démontre contre les Encyclopédistes que l'étude est une occupation très-convenable aux Religieux; que les Religieux ont toujours réüssi dans les Sciences, qu'ils les ont conservées dans les siècles d'ignorance, qu'ils sont les Peres de l'Histoire &c. " L'Encyclopédie en parlant des *Freres de la Charité* qui se consacrent uniquement au service des malades, ajoute : " Seroit-ce aller trop
 „ loin que de prétendre que cette occupation est la
 „ seule qui convient à des Religieux ? En effet, à
 „ quel autre travail pourroit on les appliquer ? A
 „ remplir les fonctions du Ministère Evangélique ?
 „ Mais les Prêtres séculiers destinés par état à ce
 „ Ministère, ne sont déjà que trop nombreux. . . .
 „ Appliquera-t-on les Religieux à l'instruction de
 „ la jeunesse ? Mais les préjugés de corps, les inté-
 „ rêts de parti ou de communauté ne doivent-ils
 „ pas faire craindre que l'éducation qu'ils donneront
 „ ne soit ou dangereuse, ou tout au moins
 „ puérile ? Les Moines s'occuperont-ils à écrire ?
 „ Mais dans quel genre ? L'histoire ? L'ame de
 „ l'histoire est la vérité, & des hommes si chargés
 „ d'entraves doivent être toujours mal à leur aise
 „ pour la dire, souvent réduits à la taire, & quel-
 „ quefois forcés à la déguiser. L'éloquence & la
 „ Poésie Latine ? Le Latin est une Langue morte,
 „ qu'aucun moderne n'est en état d'écrire, & nous
 „ avons assez en ce genre de *Ciceron*, de *Virgile*,
 „ d'*Horace*, de *Tacite* & des autres. Les matières
 „ de goût ? Ces matières pour être traitées avec
 „ succès demandent le commerce du monde; com-
 „ merce interdit aux Religieux. La Philosophie ?
 „ Elle veut de la liberté, & les Religieux n'en ont
 „ point. Les hautes Sciences, comme la Géomé-
 „ trie, la Physique &c. Elles exigent un esprit tout
 „ entier, & par conséquent ne peuvent être culti-
 „ vées que foiblement par des personnes voués à
 „ la prière. "

" Ces jugemens portés par de grands Philosophes, ne sont assurément guère philosophiques. Ils peuvent servir à démontrer que la nouvelle Philosophie n'est pas exempte de préjugés. Mon dessein n'est

n'est pas de réfuter en détail les raisonnemens que je viens de transcrire. Je ne dirai donc rien de l'utilité des Religieux dans l'Eglise. J'écouterai plutôt sur cela tous les Prelats du monde Catholique que les Philosophes de Paris. L'Evangile ne s'explique point par des sophismes. Je ne m'arrêterai point à prouver que les Religieux peuvent donner de très-bonnes instructions sans aucun danger. Ainsi le pensoit le fameux Chancelier Bacon, le Maître de Mrs. les Encyclopédistes : ils font profession de le suivre en tout ; pourquoi l'abandonnent-ils ici ? . . . Mais les Religieux sont-ils capables d'écrire sur l'histoire ? On n'en avoit point douté jusqu'à présent. Le Chevalier Marsham, quoique Protestant, assure dans la Préface du *Monasticum Anglicanum*, que sans le secours des Moines, on ne connoitroit rien dans l'histoire d'Angleterre. Quiconque est libre de préjugés avouera la même chose de tous les Royaumes qui subsistent aujourd'hui. Pour méconnoître les services que les Religieux ont rendu à l'histoire, & les excellens Ouvrages qu'ils ont composés en ce genre, il faut n'avoir lu ni *Vossius* ni les autres Bibliographes. Mrs. les Encyclopédistes n'estimeroient-ils point par hazard l'histoire de *Fra-Paolo* ? Il étoit Religieux. Je pourrois citer d'autres Religieux meilleurs Historiens, dont ils feroient peut-être moins de cas. „

“ *Les Religieux, dit-on, ne peuvent avec succès s'appliquer à l'éloquence ni à la Poësie Latine. On entend ici, sans doute, l'éloquence Latine ; car Bourdaloue & d'autres Religieux se sont appliqués avec succès à l'éloquence Françoisé. Je ne nommerai point les Religieux qui ont réussi dans l'éloquence Latine. Les Savans les connoissent. Le Latin est une Langue morte : Elle est morte en effet pour bien des gens qui ne pourroient pas écrire quatre lignes en cette Langue sans solécismes ; elle est morte pour ceux qui se mêlent de traduire des Auteurs Latins qu'ils n'entendent point. Mais elle n'étoit pas morte pour Erasme, Buchanan, Sigonius, Eembe, Muret, Sadolet, Maffée, Strada, Fracastor, Sannazar, Vida, Heinsius, Grotius, &c. qui ont écrit en très-bon Latin. Elle n'étoit pas morte pour Bayle, Descartes, Vulte, Newton que Mrs. les Encyclopédistes nomment dans ce même article des hommes du premier*

Mai 1771,
P. 315.

ordre, & qui ont écrit en cette Langue. Elle étoit moins morte pour le Chancelier de l'Hôpital & le Président de Thou, que la Langue François; puisqu'on voit Mr. de V. dans son Siècle de Louis XIV, art. des Beaux Arts, dit: " les mêmes génies qui avoient
 „ très-bien écrit en Latin, comme un Président de
 „ Thou, un Chancelier de l'Hôpital; n'étoient plus
 „ les mêmes quand ils manioient leur propre Lan-
 „ gue rebelle entre leurs mains. "

" Ces grands Hommes qui auroient écrit très-mal en François, avoient-ils tort d'écrire très-bien en Latin? Si on ne peut plus écrire en Latin, à quoi servent les longues dissertations sur la Grammaire Latine qu'on nous donne dans l'Encyclopédie? Quel fond peut-on faire sur les subtilités grammaticales latines qu'on nous débite aux mots *génitif, gerondif, futur*, du septième Vol. & dans quantité d'autres articles des Volumes précédens. "

" Les Religieux, ajoûtent les Encyclopédistes, ne peuvent réussir dans les matières de goût, parce que le commerce du monde leur est interdit. "

" Voilà donc tous les Solitaires anciens & modernes déclarés incapables d'un ouvrage de goût. Un tel paradoxe ne mérite pas qu'on s'amuse à le réfuter. Je ne sçais pas ce que l'Oracle des Encyclopédistes, Mr. de V., en pense aujourd'hui; mais il est certain qu'il n'étoit pas autrefois Encyclopédiste en ce point, car il a placé dans son Temple du Goût beaucoup de Religieux. Il attestoit alors que le Dieu du Temple les y voyoit de très-bon œil. Il a dit dans son Siècle de Louis XIV, que
 „ la Langue & le bon goût ont beaucoup d'obli-
 „ gation au Pere Bouhours. „ Il a dit encore dans le même ouvrage, que
 „ les Solitaires de Port-Royal
 „ ne contribuèrent pas peu à répandre en France
 „ le bon goût & la vraie éloquence. " Mr. Formey, autre Encyclopédiste, a jugé que le *Traité du Beau* par le Pere André, étoit un ouvrage de goût, un chef-d'œuvre. On pourroit citer une foule de Religieux qui ont fait des Poésies agréables & des réflexions poétiques pleines de goût. Mais, comme dit Mr. de V., l'ennui est le plus grand de tous les péchés pour un Auteur, & il ne faut pas s'en rendre coupable en détaillant trop. "

“ Il est certain que les plus savans hommes qui ont illustré la République des Lettres, ont été les plus solitaires, & cela ne peut pas être autrement. Le commerce du monde peut fournir des matériaux pour des écrits contre la Religion, pour des Romans licentieux, des Elégies amoureuses, de mauvaises pièces de Théâtre; mais *Pascal* a puisé ses pensées dans les SS. Peres, *Fénelon* son *Télémaque* dans *Homere*, *Boileau* son art poétique dans *Horace*, & dans *Vida*. Le grand *Corneille* n'a point cherché les sentimens héroïques de ses Tragédies dans le commerce du monde; il ne les y auroit pas trouvés. ”

“ Les Solitaires ou les Religieux seront apparemment propres à la Philosophie, car les Philosophes de l'antiquité se retiroient dans des lieux écartés pour y méditer. Quelques-uns s'y trouvant encore trop dissipés s'arracherent les yeux pour ne plus rien voir, & philosopher plus à leur aise. *Mr. Descartes* se retira en Hollande, dans une solitude où il composa ses *Méditations*. Mrs. les Encyclopédistes prétendent pourtant que les Religieux ne peuvent réussir dans la Philosophie. *Eh pourquoi? Parce que la Philosophie veut de la liberté, & que les Religieux n'en ont point.* Mais qu'appelle-t-on liberté? Ne seroit-ce point ce funeste pouvoir d'écrire contre la Religion, les Mœurs & le Gouvernement, source des maux qui inondent les Empires? Heureux *Marsenne*, *Maignan*, *Kircher*, *Mallebranche*, vous avez composé d'excellens Ouvrages sans avoir la liberté de débiter des impiétés philosophiques. ”

“ Les Religieux pourroient du moins réussir dans les hautes Sciences, comme la Géométrie, la Physique &c. Point du tout: Eh pourquoi encore? *Parce que les hautes Sciences exigent un esprit tout entier.* Fort bien, mais c'est en cela même qu'elles peuvent être approfondies par les Religieux qui ne sont point exposés aux distractions & aux embarras du monde. Il y a un nouvel obstacle: *Ces Sciences ne peuvent être que faiblement cultivées par des personnes vouées à la prière.* Voilà ce qu'on n'auroit pas deviné aisément; car la prière dispose l'esprit au recueillement qu'exige l'étude. *Mr. de V.* dit avec raison dans un de ses Ouvrages, “ qu'on n'a vû “
que

„ que trop souvent des jeunes gens qui ont com-
 „ mencé par donner de grandes espérances, finir
 „ enfin par n'écrire que des sottises, parce qu'ils
 „ ont substitué la vanité à l'étude, & la dissipation
 „ qui affoiblit l'esprit, au recueillement qui le for-
 „ tifie. " Les *Bayle*, les *Descartes*, les *Viete*, les
Newton, ne sont point, dit-on, sortis des Cloîtres.
 Non, mais ils étoient plus cloîtrés dans leur cabinet
 que dans un véritable Cloître. Mrs. les Encyclopédistes
 disent eux-mêmes dans leur discours prélimi-
 naire que *Bacon* a écrit plusieurs de ses Ouvrages
 dans une retraite à laquelle ses amis l'avoient forcé.
Gorbert, qui, selon l'Encyclopédie, placé au tems
 d'*Archimede*, l'auroit peut-être égalé : *Roger-Bacon*,
 la merveille de son siècle, & peut-être, dit Mr.
Freind, le plus grand génie qui ait été au monde
 pour les Mathématiques, depuis *Archimede*; *Cava-*
lerius & *Grégoire de St. Vincent* loués dans l'Ency-
 clopédie; *Clavius*, *Riccioli*, *Scheiner*, *Tacquet*, de
Chales, *Preftet*, le *Pere Sebastien*, &c. étoient Reli-
 gieux; *Eoscorich* & le *Maire* le sont encore. On
 remarque dans l'Encyclopédie, au mot *Fribourg en*
Brisgau, comme une chose fort honorable à cette
 Ville, que c'est la Patrie du Moine *Schwartz* qui
 passe en Allemagne pour l'inventeur de la poudre
 à canon. Dans quelle classe des Sciences Mrs. les
 Encyclopédistes placeroient-ils l'invention de la
 poudre ? Dans quelle classe mettront-ils la science
 de gouverner les Peuples ? Les Moines en sont très-
 capables. *Suger*, *Ximenes*, *Sylvestre II*, *Sixte V*,
 étoient Moines. Je ne dois pas dissimuler qu'on
 avoue dans ces articles de l'Encyclopédie, que les
 matières d'érudition sont celles où les Religieux
 peuvent le mieux réussir, où ils ont en effet
 réussi le mieux. On ne leur accorde sans doute
 que ce qu'on ne pouvoit absolument leur refu-
 ser ; mais qu'on n'estime guère, parce qu'il ne
 doit guère coûter, si l'on en croit ces Messieurs. La
 vie sédentaire des Religieux, disent ils, les rend
 plus propres à ces matières qui demandent le moins
 d'application & souffrent la distraction plus aisé-
 ment. Quand l'Auteur de cet article aura fait d'aussi
 grands progrès dans les matières d'érudition que
 les *Petau*, les *Hardouin*, les *Banduri*, les *Monfau-*
con, il trouvera qu'elles demandent plus d'applica-

tion & moins de distraction qu'il ne pense. Mais comment les Religieux ont-ils pu sans goût réussir dans les matières d'érudition ? On a vu que le goût leur est absolument refusé ; comment ont-ils pu réussir en écrivant dans une Langue morte ? La plupart ont écrit en Latin. „

“ Si Mrs. les Encyclopédistes vouloient prendre la peine de lire le Traité du Père *Mabillon*, sur les études Monastiques, ils sentiroient la foiblesse de leurs objections. *Mabillon* étoit Moine, mais un Moine tel que *Mabillon*, peut aussi bien raisonner qu'un Séculier. Le Chancelier *Bacon* & le Chevalier *Marsham*, que j'ai déjà cités sur les services que les Religieux ont rendu aux Lettres, étoient Anglois. Je pourrais citer encore quantité de savans Protêtans qui ont été plus équitables en cela que nos Encyclopédistes ; mais il suffira de faire remarquer que le célèbre *Albert Fabricius*, Lutherien, a adopté & inséré dans sa *Bibliothèque Grecque*, l. 3. c. 28, un morceau d'un homme de goût, intitulé : *Merita Monachorum in Literas* ; ce morceau est mieux appuyé que l'article des *Freres de la Charité* dans l'*Encyclopédie*. “ Certains Auteurs, dit le Père *Mallebranche*, s'appliquent rarement à des sujets qui peuvent servir à la conduite de la vie ; cela leur semble trop commun ; ce qu'ils cherchent n'est pas d'être utiles aux autres, ni à eux-mêmes, c'est seulement d'être estimés savans. Ils n'apportent point de raisons des choses qu'ils avancent, ou ce sont des raisons mystérieuses & incompréhensibles, que ni eux ni personne ne conçoivent avec évidence. . . . Leur principal but n'est pas de perfectionner leur raison & encore moins de bien régler les mouvemens de leur cœur. ” Nous avons tiré cette Apologie des Moines, des remarques de Mr. *Sax'es* sur l'*Encyclopédie*, au mot (*Freres de la Charité*.) „

„ A l'article *Epicure* on démontre contre les Encyclopédistes. comme nous l'avons déjà démontré contre Mr. de *Camburat*, que la vertu d'*Epicure* est une chimère ; que ce Philosophe étoit sans mœurs, & qu'il ne pouvoit en avoir sans être inconstant. “ Mr. de *Voltaire* & les Encyclopédistes veulent absolument qu'*Epicure* ait été un homme de bien.

“ Ceux-

Octobre
1771, P.
246. 247.

“ Ceux ci disent qu’il reçut dans ses Jardins plusieurs femmes célèbres , *Leontium* maîtresse de *Metrodore*, *Philenide* une des plus honnêtes femmes , d’*Athenes* , *Necidie* , *Herotie* , *Hedie* , *Marmarie* , *Boidie* , *Phedrie* .” Toutes ces femmes célèbres étoient des femmes perduës de réputation , suivant *Diogene Laërce* , & les anciens Ecrivains . ”

“ Il faut compter extrêmement sur l’ignorance de ses Lecteurs , pour leur présenter *Philenide* , ou *Philenis* pour une des plus honnêtes femmes d’*Athenes* . Il ne reste plus qu’à leur faire croire que *Messaline* étoit une des plus honnêtes femmes de Rome . *Philenis* étoit plus coupable que *Messaline* . Non contente d’avoir corrompu la jeunesse de son tems , elle voulut encore corrompre la jeunesse des siècles futurs , par un Livre abominable qu’elle composa . (Voyez les Adages de *Junius* sur ces mots *Philainidis Commentarii* , & la remarque P. de l’art. *Helene* dans le Dict. de *Bayle* .) On ne peut lire *S. Clement* d’Alexandrie , *Lucien* , *Martial* , *Athén* , *Suidas* , *Lilio* , *Gyraldi* , &c. sans avoir le nom de *Philenis* en exécration . Si Mrs. les *Encyclopédistes* avoient seulement ouvert les Dictionnaires de *Gouldman* , d’*Erienne* , d’*Hoffman* &c. ils auroient trouvé le nom de *Philenis* suivi d’une épithète infâme , & *Diogene Laërce* donne la même épithète à *Necidie* , à *Herotie* & aux autres compagnes de *Philenis* . ”

“ *Epicure* étoit aussi debauché que les femmes qu’il fréquentoit . “ Quand je le voudrois , dit *Plutarque* , il me seroit impossible de passer par-dessus l’impudence & l’impertinence de cet homme . . . dont les appetits voluptueux requéroient des viandes exquisés , des vins délicieux , des délicates senteurs & odeurs précieuses de parfums , de pâtisseries , & par-dessus tout cela encore de belles , jeunes femmes , comme une *Leontium* , une *Boindion* , une *Hedia* , une *Nicedion* qu’il entretenoit & nourrissoit .” Je n’ose transcrire ce qu’ajoute ensuite *Plutarque* des affreux débordemens d’*Epicure* avec son familier *Polyenus* & une courtisane native de la Ville de *Cyrique* . (Voyez *Plutarque* dans le Traité : *Qu’on ne peut vivre joyeusement selon Epicure* , traduit par *Amyot* , & l’art. *Leontium* du Dict. de *Bayle* .)

des Princes &c. Décembre. 1771. 403.

“ La doctrine d'*Epicure* ne valoit pas mieux que ses mœurs. Il nioit au fond l'existence de toute Divinité; & s'il parloit des Dieux, ce n'étoit que par politique pour ne pas se rendre odieux & s'attirer des affaires. Entre plusieurs choses qui contribuèrent à le jeter dans cette erreur abominable, une des plus considérables est, qu'il n'avoit qu'une connoissance légère & superficielle de la nature, ce qui l'enhardit de nier la Providence . . . Mais *Epicure* s'est sur-passé lui-même en extravagance, quand il a fait naitre d'un concours fortuit d'atômes, sans l'aide d'aucune intelligence, l'âme de l'homme, la raison même, la sagesse & toutes les sciences, &c. ”
(Voyez *Traité Philosophique des Loix naturelles par Cumberland*, Chap. V.)

“ On m'objectera, sans doute, que plusieurs Savans ont fait l'apologie d'*Epicure*; j'en conviens, mais *Epicure* n'en vaudra pas mieux pour cela, & ces Savans ont bien mal employé leur tems. J'en croirai les SS. *Peres*, *Ciceron*; *Plutarque*, *Cumberland*, *Fabricius*, le Cardinal de *Polignac* &c, avant les Apologiftes d'*Epicure*. Un ancien Poète a fait l'apologie de *Phileas*, un ancien Orateur celle de *Buſiris*; *Cardan* a composé l'éloge de *Neron*, &c. Mais ce qui n'étoit qu'un jeu d'esprit de la part de ces Ecrivains, est devenu l'étiquette de la nouvelle Philosophie, une entreprise sérieuse de la part des nouveaux Philosophes. Ils prodiguent leur encens à *Julien l'Apostat*. Ils prétendent justifier les persécution de *Neron*, de *Domitien*, de *Dece*, de *Dioclétien*, de *Maxence*, &c. Mais ils déchirent *Samuël*, *David*, *Constantin*, *Charlemagne*, *S. Louis*, &c. ”

“ Leur admiration pour les Philosophes de l'antiquité n'a point de bornes. L'Historien critique de la Philosophie (*Mr. Deslandes*) ne voit, dit *Mr. Guer*, dans les plus foux des anciens que des génies sublimes, des esprits transcendans. Je peux citer *Mr. Guer* à *Mrs* les *Encyclopédistes*; car ils copient partout l'Ouvrage de cet Auteur sur les Turcs. Les nouveaux Philosophes croient avoir trouvé le secret d'une teinture qui blanchit tout ce qui est noir, & qui noircit tout ce qui est blanc; déplorable secret; malheureuse

Juillet 1770.
p. 14.

malheureuse invention qui s'évanouira avec les inventeurs."

Sept. 1770,
p. 169 &c.

Inf. p. 412.

Avril 1770,
p. 241. Mai
1771, p. 317.

L'article le *Franc* renferme un portrait des Philosophes, que nous ajoûterons à ceux que nous en avons faits ailleurs. " Quel exemple, quelles instructions donneroient au genre humain des gens de Lettres présomptueux qui nous enseigneroient à mépriser les plus grands modèles, de prétendus Philosophes qui voudroient nous ôter jusqu'aux premières notions de la vertu; les uns & les autres se poursuivant avec fureur, jusqu'au tombeau, décrivant respectivement leur esprit, leur ame, leurs mœurs; s'élevant avec une liberté cynique contre ce que la naissance & les dignités ont de plus éminent; faisant tout retentir de leurs cabales, de leurs jalousies, de leurs animosités; & forçant enfin le Public à regarder comme un problème, si les Lettres, les Sciences & les Arts, ont plus contribué à épurer les mœurs, qu'à les corrompre."

" De-là l'étonnante controverse élevée de nos jours & défendue de part, & d'autre avec cette force, avec cet air de conviction qui semble n'appartenir qu'à la vérité. Je suis bien éloigné, Messieurs, de vouloir applaudir à ce nouveau paradoxe. Ce n'est pas dans le sanctuaire des Lettres que j'afficherai l'anathème qui les profane; mais pourquoi le dissimuler? Ce sentiment si pernicieux dans les conséquences, si faux dans le principe, se trouve vrai néanmoins dans l'exception; & malheur au siècle que cette humiliante exception désigneroit. En vain se vaneroit-il lui-même d'être un siècle de lumière, de raison & de goût; ses propres monumens seriroient bientôt à le confondre. Les Bibliothèques, les Cabinets des curieux, ces dépôts durables de la sagesse & du délire de l'esprit humain ne justifieroient que trop l'accusation & le jugement. Ici, ce seroit une suite immense de libelles scandaleux, de Vers insolens, d'écrits frivols ou licentieux. Là, dans la classe des Philosophes, se verroit un long étalage d'opinions hazardées, de systèmes ouvertement impies, ou d'allusions indirectes contre la Religion. Ailleurs, l'histoire nous représenteroit

des

des faits malignement déguifés, des anecdotes imaginaires, de traits fatyriques contre les chofes les plus faintes, & contre les maximes les plus faintes du Gouvernement. Tout, en un mot, dans ces Livres multipliés à l'infini, porteroit l'impreinte d'une littérature dépravée, d'une morale corrompue, & d'une Philofophie altière qui fappe également le Trône & l'Autel. Mr * * *. implora-t-il, comme tant d'autres, cette fageffe purement humaine, qui prétend tirer de fon propre fonds fes reffources & fes vertus; qui ne veut rien devoir à la Religion, qui la profcrit même; qui ravit à l'homme la fpiritualité de fon ame pour ne lui laiffer que des paffions groffières, & qui le dégrade & l'avilit fous prétexte de le rendre heureux? Cette Philofophie trompeufe qui dément fes maximes par fes actions; qui déclame tout haut contre les riches, & porte envie fecrettement aux riches; qui montre du mépris pour les dignités, & délire de les obtenir; qui recommande aux hommes la fociabilité, & cherche à perdre fes rivaux; qui fe dit l'organe de la vérité, & fert d'instrument à la calomnie; qui vante fa modeltie & fa modération, & fe nourrit d'emportement & d'orgueil? Cette Philofophie dont les feftateurs fiers & hardis, la plume à la main, font bas & tremblans dans la conduite; qui n'ont rien d'afûré dans les principes, rien de confortant dans la morale, point de règle pour le préfent, point d'objet pour l'avenir; qui fe jouent de leurs opinions, les fôûtiennent, les abandonnent fuyant leur crainte ou leurs befoins, & dont les exemples font auffi dangereux que les leçons?"

"Avec de tels guides vainement courons-nous après le bonheur. Ce phantôme s'évanouit dans le toutbillon d'idées confufes où l'on croyoit le fixer. Il ne nous en reffe que de l'inquiétude, de l'agitation, & qu'un vuide immense qui s'agrandit toujours devant nos défirs."

"Peut-être, Meflieurs, que cette Philofophie qui n'a point l'art de nous procurer une vie heureufe, a du moins le fecret de nous apprendre à mourir. Mais c'eft où l'infuffifance & la foibleffe

Sept. 1771,
P. 238.

AOÛT 1770,
p. 84. Sept.
p. 168. Déc.
P. 399.

Nov. 1770,
p. 316.

» de son appui se démontrent plus que jamais.
 » Qu'offre-t-elle dans leurs derniers momens aux
 » infortunés qu'elle a séduits ? Quel soulagement
 » apporte t-elle aux douleurs du corps , aux trou-
 » bles de l'esprit ? Que nous fait-elle envisager ?
 » La matérialité de l'ame, & l'espérance de sa des-
 » truction. Je dis l'espérance ; car aucun des parti-
 » sans de cette monstrueuse Philosophie n'a ôsé
 » parler encore de certitude à cet égard. D'où il
 » arrive qu'aux approches de la mort, la plupart
 » des Incrédulés, mal affermis dans leur doctrine,
 » passent de l'incertitude au désespoir, & que les
 » plus courageux sont ceux qui tombent dans un
 » étourdissement stupide, ou dans une morne in-
 » sensibilité. ”

A l'article *S'Gravesande* on examine si ce Philoso-
 phe étoit Matérialiste, & on le justifie pleinement
 de ce reproche. Nous avons déjà observé que les
 Incrédulés cherchoient par-tout des collègues.
 (Sept. 1770, p. 180.) Ils ont ôsé s'affocier les
Huet, les *Bossuet*, les *Fénélon* &c. “ L'impiété, dit
 Mr. *Séguier* dans son excellent Requittoire du 15.
 Août 1770, ne craint point de violer la cendre des
 morts, de calomnier leur esprit, & croit peut-
 être encore honorer leur mémoire : elle les res-
 fuscite pour tirer des noms connus, qu'elle usurpe,
 l'ascendant dont elle a besoin. ” On jugera de
 la valeur de ces imputations par les deux preuves
 capitales alléguées contre Mr. de *Fénélon*. La pre-
 mière est que Mr. de *Fénélon* doit avoir parodié ainsi
 un air de *Lulli* :

Jeune, j'étois trop sage
 Et voulois tout savoir ;
 Je ne veux en partage
 Que badinage,
 Et toucher au dernier âge
 Sans rien prévoir.

Sur-quoi nous observons 1°. Que le fait est con-
 strouvé. Mr. de *Voltaire* dit qu'il le tient du Mar-
 quis

quis de *Fénélon*. Il a soin de citer un mort; tandis que le Marquis vivoit, Mr. de *Voltaire* n'a eu garde de réclamer son témoignage. Le Marquis de *Fénélon* qui avoit extrêmement de Religion au jugement de Mr. de *Voltaire* lui-même, n'avoit garde de découvrir une anecdote semblable sur-tout au Chef des Incrédules. C'est la remarque du fils de ce pieux Seigneur. Ceux qui ont lû les *Erreurs de Voltaire*, *Voltaire peint par lui-même*, *Tableau Philosophique de l'esprit de Voltaire &c.* connoissent assez sa bonne foi pour le juger capable d'appuyer un fait fabuleux d'un faux témoignage.

Juin 1770.
p. 10.

2°. Les Vers en question sont dans les Poésies de Mde. *Guion*. Ils marquent son détachement total des créatures qui l'empêchent d'ouvrir les yeux à l'avenir, de le prévoir & de s'en inquiéter. Supposons qu'ils soient de Mr. de *Fénélon*, comment en peut-on conclurre que dans sa vieillesse il ne croyoit plus rien ? Mr. de *Fénélon*, dans ce cas, voulut sans doute y attacher le même sens que leur donnoit Mde. *Guion*.

La seconde preuve de Mr. de V. est une Lettre de *Ramsai*, qui écrit que si *Fénélon* étoit né en Angleterre, il auroit développé son génie, & donné l'essor sans crainte à ses principes que personne n'a connus. Mais c'est encore un mort qu'on appelle en témoignage d'une chose qu'il n'a pas dit & qu'il n'a pû dire. *Ramsai* convaincu par Mr. de *Fénélon* de la vérité de la Religion Catholique, y fut aussi constamment attaché qu'à la mémoire de son illustre Maître. Comment avec de tels sentimens auroit-il pû écrire une Lettre qui dans le sens que lui donne Mr. de V, seroit un outrage déshonorant pour le Disciple & pour le Maître : une Lettre qui prouveroit que tous les deux étoient des hypocrites, des hommes qui sacrifioient leur manière de penser aux rems & aux lieux ? Si *Ramsai* a écrit quelque chose d'approchant, il vouloit sans doute parler des principes de l'Auteur de *Télémaque* sur l'autorité des Rois, & non de ses doutes sur la vérité de la Religion. *Ramsai* rend le compte le plus détaillé de la doctrine de ce célèbre Archevêque; il n'en faut que lire l'extrait qui se trouve dans l'Ouvrage dont nous parlons, pour effacer entièrement les ombres dont on veut obscurcir

T. II, art.
Fénélon.

Sept. 1770,
p. 180.

le portrait de ce grand homme. Quant à Mr. *Huet* & Mr. *Bosuet*, on trouve à leurs articles ce qu'il faut en penser. " Comme en matière de Religion, " dit Mr. l'Abbé *d'Olivet*, les plus petites choses " nous conduisent à imaginer du grand, lorsqu'el- " les se trouvent dans un génie supérieur; j'ajoute " pour faire mieux connoître encore Mr. *Huet*, " que tous les jours il récitoit le Chapelet en trois " fois; un tiers le matin, un tiers à midi, & un " tiers au soir au coup de l'*Angelus*. Or, il y a " loin d'un Savant qui dit son Chapelet, à un hom- " me qui étend le pyrrhouisme sur les points essen- " tiels de la Foi. "

L'article *Montesquieu* contient la critique que Mr. de *Voltaire* a fait des Ouvrages de ce Philosophe, dont la réputation faisoit ombrage à la sienne; c'est une jalousie de métier. On sent assez que la Religion, à laquelle *Montesquieu* a quelquefois manqué, n'entre pour rien dans les observations du Savant de *Ferney*. L'irrégularité & le désordre de l'*Esprit des Loix* nous paroît un défaut réel que toute l'industrie de Mr. *d'Alembert* n'a pu justifier; l'analyse qu'il en a fait est un plan d'imagination: les enthousiastes voient des liaisons & des nuances admirables dans les Ouvrages les plus confus, quand ils sont une fois épris de leur beauté. La raison que Mr. *d'Alembert* donne de l'obscurité de *Montesquieu* n'est pas fort honorable à la religion de ce Président. Il fait entendre qu'il a voulu déguiser des vérités importantes mais nuisibles, qui pouvoient blesser les simples & confirmer les Incrédules dans leur incrédulité. Nous pensons avec Mr. *Rousseau*, qu'il n'y a pas de vérité nuisible, & que ces prétendues vérités sont des erreurs monstrueuses & dès lors très-nuisibles. Mr. *d'Alembert* avoit déjà prôné ailleurs la sage politique de dissimuler les vérités contraires à la Religion; il l'avoit trouvé dans le Dictionnaire de *Bayle*, art. *Desbarreaux*. On diroit que ces Mrs. sacrifient les réflexions les plus profondes & les plus rares découvertes à la simplicité des Croyans. On fait à quoi s'en tenir. Au reste, la crainte qu'ils ont des ravages que feroient leurs systèmes, est un éloge parfait des bons effets du Christianisme. A

A l'article *Rollin* on examine le reproche que *Voltaire* lui fait d'avoir cru les oracles, & d'avoir osé s'élever contre *Vandale*, comme si *Vandale* étoit lui-même un oracle qu'il n'est pas permis de contredire. " Est-il permis, dit Mr. de *Voltaire*, à un homme de bon sens, né dans le XVIII. siècle, de nous parler sérieusement des Oracles de Delphes ? " . . . Mr. *Rollin* dans sa compilation de l'histoire ancienne prend le parti des Oracles contre Mr. "*Vandale*."

" Je ne crois pas que Mr. de V. soupçonne les Chrétiens de s'intéresser aux Oracles Payens, & d'en attester la vérité prophétique. Si on en parle sérieusement, ce n'est point pour les respecter, mais pour en tirer des réflexions judicieuses & salutaires. Sans entrer dans cette vaste discussion, je me borne à une observation bien simple. A parler exactement, point de vrais Oracles que ceux qui annoncent l'avenir; & jamais il n'y en eut dans le Paganisme. Cette connoissance est la prérogative de l'Être Suprême. Tous les esprits de ténèbres réunis ne prédiraient pas l'acte libre d'un cœur; ils ne peuvent que conjecturer. Mais peuvent-ils annoncer le passé, ou même le présent qui se passe dans un lieu éloigné ? Rien en cela ne passe la sphère & les bornes d'un esprit; ce n'est plus-là un prodige. "

" Sans doute la plupart des Oracles Payens n'étoient que l'ouvrage des Prêtres. Cent fois on a découvert leurs fourberies. Cette imposture avérée suffit pour les décrier. Cependant il n'est guère possible de nier, que souvent le démon n'ait lui-même parlé ou fait parler ses organes. Les hommes adorateurs des mensonges, méritoient ce trait de séduction. Nier absolument l'existence de ces Oracles trompeurs, c'est outrer la critique, & aller contre des faits non seulement possibles, mais prouvés : faits, où sous l'erreur même on découvre des circonstances honorables à la Religion. L'idée seule des Oracles & de leur perpétuité, pendant tout le règne du Paganisme, montre, non seulement que cette superstition n'auroit pas été si enracinée & si durable, sans certains événemens qui de tems à autres annonçoient un esprit (de ténèbre) supérieur aux hommes; mais elle atteste l'origine & l'existence

l'existence des vrais Oracles. La curiosité seule, n'est vrai, suffit pour vouloir percer l'avenir : cependant si jamais cet avenir n'avoit été prédit, l'homme n'auroit pas eu l'idée de le chercher ; & de ce que l'Idolâtrie a toujours eu ses Oracles, la raison en infère que déjà avant l'Idolâtrie la Religion jouïssoit de ce privilège. Le démon, que les Peres appellent le *Singe de la Divinité*, a copié les vrais Oracles, comme il a copié les sacrifices & les rites. Ce n'est point-là une conjecture. L'histoire (& ne regardons ici la Genèse que comme telle) nous montre des prédictions avant la naissance de *Saturne* & de *Cybele*, tige de tous les Dieux de la Fable.

“ Le silence des Oracles a été regardé par les Peres comme une des preuves du triomphe de J. C. sur le démon. Non seulement il l'a chassé des corps, mais de ses Temples. Personne n'ignore la fameuse translation des Reliques de *St. Babylas*, parce qu'il avoit fait taire l'Oracle de *Daphné*. Or, si tous les Oracles étoient venus de la fourberie des Prêtres, la Religion n'auroit pu les forcer au silence ; il y en avoit donc qui naissoient d'une autre source. Voilà ce que prétendent les Chrétiens qui prennent le parti des Oracles. Ils ne pensent pas que jamais le démon ait prédit l'avenir avec certitude ; mais enfin il a tâché de suppléer par des conjectures les plus pénétrantes, par ses lumières très-étendues sur les cœurs, sur les lieux & les siècles, à la connoissance de l'avenir (*). Tels sont les faux Oracles ; on

(*) L'homme qui a bien moins de pénétration, & qui vit peu ; s'il est physionomiste, s'il a l'art de connoître son semblable, sur-tout s'il est informé de l'état de sa famille, de ses protections, des circonstances où il se trouve ; pourra prononcer avec assez de vraisemblance, & souvent avec succès, sur sa conduite, ses emplois, sa destinée. Chaque démon joint à l'esprit le plus pénétrant une expérience de cinq mille ans : il apprend de ses collègues, répandus par-tout, ce qui échappe à ses observations personnelles.

Certitude de
l'existence
des démons,
Octob. 1770,
p. 255.

ne s'y intéresse que pour mieux faire briller les véritables.

Quoique le P. *Baluz* ait réfuté victorieusement les imaginations de *Vandale* & de *Fontenelle* sur cette matière, nous prions les Lecteurs exempts de préjugé de jeter un coup d'œil sur la Dissertation de ce dernier, & de peser ses raisons par eux-mêmes sans se laisser entrainer au cri du siècle. Ils y trouveront des décisions où l'Auteur ne semble pas avoir consulté le sens commun. *Le témoignage de ceux qui croient une chose déjà établie n'a pas de force*, p. 48. Quoi, les hommes éclairés n'examinent-ils pas une chose merveilleuse & difficile à croire, parce que la créance en est établie ? Et n'est-ce pas plutôt aux créances populaires que les Philosophes de tous les tems ont fait le procès ?... *Le témoignage de ceux qui ne croient pas, a de la force*, ibid. Quand une chose tient du prodige, le témoignage des Esprits forts n'a pas grande force, & prouve souvent leur résolution de ne rien croire, leur négligence à rechercher les raisons de croire, &c.... *Il ne se peut guère que ceux qui ne croient pas, ne soient point instruits des raisons de croire*, ibid. Comme s'il y avoit quelque chose de plus incrédule que l'ignorance, ainsi que s'exprime Mr. *Terrasson*, & que tous nos peits maîtres eussent bien approfondis les preuves du Christianisme. La Religion n'est pas plus écoutée dans cet Ouvrage que la raison... Page 72. On fait raisonner les *Lacédémoniens* contre la Confession à faire aux Prêtres. . . P. 76. On déclare que l'existence du démon n'a lieu que pour la dispute . . . P. 89. On décide indirectement que Dieu n'a pas rendu d'Oracle dans le Temple, ni par la bouche des Prophètes &c. &c. Il est surprenant qu'on ait voulu justifier la Religion de
l'Auteur

personnelles. S. Augustin ajoute, qu'il entend des véritables prédictions, faites par des ames saintes, & qu'il les publie avec empressement : *Audimus enim hac aëria potestates, & aliò deferrunt.*

L'Auteur après l'édition d'une Lettre impie sur Rome & Genève, adressée à Mr. Basnage.

Tableau Philosophique de l'esprit de Voltaire, pour servir de suite à ses Ouvrages & de mémoires à l'histoire de sa vie.

Tibi soli tacebunt homines ? Et cum cæteris iriseris, à nullo confutaberis ? JOB. C. XI.

A Genève 1771.

Gr. p. 259.

Page 220.

Nous avons parlé d'une Brochure intitulée : *Voltaire peint par lui-même*. C'est encore ici le célèbre Auteur qui se peint par ses propres Ecrits & par les démêlés littéraires qu'il a eus avec tous les Savans de ce siècle. Nous ne justifions pas les adversaires ; nous savons que plusieurs sont à peu près aussi coupables que lui, & peut-être l'Auteur du *Tableau Philosophique* leur est il trop favorable. *Maupertuis* s'est trop attaché à des systèmes ridicules & absurdes, il a montré trop de fureur contre Mr. de V., pour engager la véritable Philosophie à prendre sa défense. Mais la plupart des autres antagonistes de Mr. de V., sont des hommes respectables que la Religion & la vérité ont armé contre l'ennemi déclaré de ces respectables objets. Si on excepte les injures opaques que l'Oracle des Philosophes a vomies contre-eux, on peut dire qu'il ne se trouve rien dans ces procès littéraires qui puisse intéresser leur réputation. Les raisons victorieuses que Mr. de Voltaire oppose aux observations de ces Critiques, c'est que Mr. J. B. Rousseau est un scélérat & un monstre ; l'Abbé Desfontaines est un pédant & un bouc ; Mr de la Baumelle un polisson ; l'Evêque Warburton un impie & un crocheteur ; Mr. de Pompiignan un homme extravagant, un Auteur plat ; l'Evêque du Puy un ignorant, un calomniateur ; Jean-Jacques Rousseau un gredin, un chien barbet ; Mr. Frevon un maraud, un giton ; Mr. Vernet un hypocrite, un magot ; Mr. Larcher un pédéraste, un faussaire.

des Princes &c. Décembre. 1771. 413

fauffaire ; l'Abbé Nonotte un coquin , le fils d'une blanchiffeuse & d'un fcieur de bois &c. &c. A cela il n'y a d'autre réponfe que celle d'Horace :

Demitto auriculas ut iniqua mentis a seclius

Cùm gravius dorso subiit onus.

Malgré l'enthousiasme presque générale en faveur de Mr. de V , il existe encore des ames honnêtes que l'indécence révolte ; & des esprits éclairés, toujours prêts à défendre le mérite attaqué, & à mépriser une haine si féconde en quésselles , en injustices , en satyres , en imputations. L'Auteur du *Tableau* détaille les déclamations, les procédés, les contradictions, les faussetés qui forment la défense de Mr. de V ; il rassemble les faits, explique les textes, vérifie les citations, confond les impostures, réfute les satyres. Il réunit sous un même point de vûe les égaremens de l'esprit de ce célèbre Ecrivain, & les égaremens de son cœur ; son génie obscurci par la bassesse des motifs & l'inojgnité du langage ; cette Philosophie si vantée tristement éclipsee par les nuages de l'humeur & du ressentiment ; ses plus belles qualités contredites par ses procédés ; ses protestations d'amour & de zèle pour le bonheur des hommes, réfutées par son acharnement à poursuivre les vivans & les morts. On sent assez qu'un pareil tableau pour être parfaitement ressemblant, ne fait point honneur à la Philosophie, & que les Chrétiens n'en seront pas tentés de changer leur morale contre celle des Philosophes.

Cette Brochure finit par l'histoire authentique de la Confession & de la Communion de Mr. de V , en 1768 & 1769. Rien de plus curieux, ni de plus propre à caractériser le génie des Incrédules. Ils sont impies, chrétiens, bigots, fanatiques, selon les circonstances & le besoin.

Formas se mutat in omnes.

Le

Le mot de la dernière Enigme est le *Soulier d'une femme grosse*. NB. Il porte le pied de la femme qui porte l'enfant, lequel porte une tête ou est l'œil.

E N I G M E.

C'est par moi que finit & le calme & l'orage,
 C'est par moi que finit un cruel esclavage ;
 Pesez ici ces mots, ne vous y trompez pas ;
 C'est sur moi que dans un repas
 On s'enivre en disant merveilles,
 L'ardente soif me prend en vidant les bouteilles ;
 Nul ne me voit, chacun m'attend :
 Les chiens prennent le lievre, & le lievre me prend.

Dans le plaisir je suis affreuse,
 Et charmante dans la douleur ;
 Dans le malheur très-paresseuse,
 Diligente dans le bonheur :
 Enfin pour les mortels trop prompte, ou trop
 tardive,
 Avec la mort toujours j'arrive.

La Société Littéraire érigée en la Ville de Bruxelles, tint le 16. d'Octobre dernier son assemblée pour la distribution des Prix en l'Hôtel de Mr. le Chancelier de Brabant. Elle adjugea le Prix de la première Question qu'elle avoit proposée le 16. Octobre 1770, dont le sujet étoit : *Quelles sont les plantes les plus utiles du Pays & quel est leur usage dans la Médecine & dans les Arts*, au Mémoire portant pour devise : *DEDIT hominibus scientiam Altissimus honorari in mirabilibus suis. Ecclef. cap. 38. v. 6.* dont le Sr. Jean-Baptiste Beunie, Médecin à Anvers, fut reconnu l'Auteur à l'ouverture du billet, & elle accorda un *accessit* à un autre Mémoire sur la même Question, qui a pour Auteur le Sr. du Rondeau, Médecin à Bruxelles.

Prix de la
Société de
Bruxelles.

Le prix de la Question : *quelle est la méthode la meilleure & la moins coûteuse de teindre en noir le fil de lin & d'autre matière végétale, de façon que la couleur pénètre intimement la matière à teindre, & qu'elle puisse résister à l'usage, sans toutefois en altérer considérablement la qualité, comme cela réussit très-bien sur la matière animale*, fut adjugé au Sr. Jean-Baptiste de Beunie, Médecin à Anvers, Auteur du Mémoire portant la devise : *Patria prodesse optima virtus*; & la Société adjugea le prix de la Question : *Quel a été l'état civil & ecclésiastique des dix-sept Provinces des Pays-Bas & de la Principauté de Liège pendant les cinquième & sixième siècles*, au Mémoire ayant pour devise : *Auctorem neminem unum sequar, sed ut quemque verisimum in quaque parte arbitrabor, Plinius*, qui a pour Auteur le Sr. des Roches, dont les Mémoires

Mémoires ont été également couronnés en 1769 & 1770.

La Société avoit proposé pour sujet du prix de Physique (en 1769 & en 1770) une Question concernant les mines de *Namur*; & comme aucun des Mémoires qui jusqu'à présent ont concouru, n'a rempli ses vûes, elle a résolu de ne plus remettre la même Question, & de proposer pour sujet des Prix de l'année 1772 :

1°. *Quel étoit l'habillement, le langage, l'état de l'Agriculture, du Commerce, des Lettres & des Arts chez les Peuples de la Belgique avant le septième siècle.*

2°. *Quel est le moyen le plus efficace & le plus prompt pour faire tomber & périr les Chenilles qui s'attachent aux arbres & aux plantes; & si on peut parvenir à les détruire par certaines espèces de fumigations qui ne sont pas trop couteuses, ou par quelques procédés simples & peu dispendieux; pourvu que les remèdes proposés ne soient pas nuisibles aux arbres & autres végétaux.* Ce Mémoire doit être raisonné, tant sur l'Histoire naturelle & la génération de ces insectes en général, que sur les qualités des remèdes, qu'on appuyera par des expériences.

3°. *Quelles sont les plantes de ce Pays qui ont quelques mauvaises qualités ou qui sont vénéneuses aux hommes ou aux bêtes? Les symptômes & les effets qu'elles font naître dans les uns & dans les autres, & les moyens les plus efficaces & les plus sûrs pour y porter un prompt remède?*

Les Mémoires dans lesquels on discutera ces trois sujets, dont le prix pour chacun sera une Médaille d'or du poids de 25 ducats, pourront être

des Princes &c. Décembre. 1771. 417

être écrits en Latin, en Flamand, ou en François, & devront être envoyés, francs de port, avant le 16. Juillet 1772 au St. Gérard, Secrétaire de la Société. Les Auteurs des Mémoires ne pourront pas mettre leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise, & ils devront les accompagner d'un billet cacheté, portant en dehors la même devise & renfermant leur nom & adresse.

La Société croit au reste devoir annoncer que les Auteurs des Mémoires qui se feront fait connoître à l'un ou l'autre Membre de la Société, seront exclus du concours, de même que ceux qui auront remporté trois prix.

*MONSIEUR, Comme les grands Hommes, Lettre écrite
les vrais Savans, ces personnages précieux nés à l'Auteur de
pour servir en grand le genre humain, reçoivent ce Journal.
rarement durant leur vie le tribut de louanges
dû à leur mérite, il est juste de le leur rendre au
moins après leur mort. C'est en conséquence,
Monsieur, que j'ose vous prier de vouloir bien
employer votre plume à instruire la République
Chrétienne & Littéraire de ce qu'a mérité d'elle
l'un de mes Confreres de l'Abbaye de St. Arnould
de Metz, décédé le 21. Octobre de cette année
1771.*

*Ce Bénédictin est Dom Charles Chardon, natif
d'une des principales familles de Catignan, an-
ciennement Yvoix. Il fit Profession en l'Abbaye
de St. Vanne le 3. Juillet 1712. S'étant distingué
dans ses cours d'études, à peine les eût-il achevés
qu'on le jugea digne d'instruire ses Confreres : on
le nomma Professeur ; il enseigna à ses Elèves
la Rhétorique, la Philosophie & la Théologie ;
celle-ci surtout, avec la plus haute distinction,
& il y forma de grands Sujets. Pour*

Pour pouvoir suivre ce dernier genre d'étude jusques dans ses sources, Dom Chardon apprit les Langues savantes, l'Hébreux, le Siriaque & le Grec, lut les Peres & les bons Théologiens, étudia l'Histoire Ecclésiastique, les Conciles, les anciens Ménéloges, &c. Il a composé un Traité de l'origine des cérémonies usitées dans l'administration des Sacremens, imprimé à Paris en six volumes in-8°. 1745, sous ce titre, Histoire des Sacremens, ou de la manière dont ils étoient célébrés & administrés dans l'Eglise, & de l'usage qu'on en a fait, depuis les Apôtres jusqu'à présent. Le précis s'en trouve, Monsieur, dans votre Journal du mois de Juin 1745.

Cet Ouvrage a été très-goûté à Rome, traduit en Italien & imprimé à Venise; ce qui a porté Dom Chardon à apprendre la Langue Italienne, pour se mettre à même de connoître si cette traduction étoit fidèle. (*)

Notre Savant ne s'est point borné à la Théologie & à la Métaphysique, tous les genres d'érudition lui étoient familiers. Spécialement personne ne posséda mieux que lui l'Histoire de tous les tems & de tous les Empires.

Je suis avec une considération distinguée; &c.
Dom J. FRANÇOIS, Membre de l'Académie Royale des Sciences & des Arts de Metz, &c.
Metz ce 3^{me}. Novembre 1771.

(*) Il nous reste de lui un autre Ouvrage important manuscrit contre le Déisme & l'Irréligion de notre siècle.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

FRANCE. Tout est à présent terminé pour les Parlemens du Royaume. Il n'y en a plus aucun qui n'ait passé par la suppression réglée dans le haut Conseil du Monarque Législateur. Celui de Metz a subi son sort le 21. Octobre. Ce jour-là Mr. le Maréchal d'Armentieres & Mr. de Calonne, Intendant, s'y étant rendus en la façon usitée envers les autres Parlemens, y ont fait enrégistrer des Lettres-Patentes, qui suppriment un Arrêté portant que Mr. de Calonne ne seroit point admis à siéger en cette Cour de Justice, & un Edit portant suppression du Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aides & Cour des Monoyes unies, remboursement des Offices, & renvoi des matières, dont ce Parlement connoissoit, à la Cour Souveraine de Nancy, & de celles dont il connoissoit comme Chambre des Comptes & Cour des Aides à la Chambre des Comptes de Nancy. Ensuite les Magistrats ont eu ordre de se rendre chez eux pour y attendre des Lettres de cachet qui les exilent dans les endroits dont la plupart ont fait le choix. Le 22. la Cour Souveraine & la Chambre des Comptes de Nancy ont enrégistré les Edits qui leur ont été adressés à ce sujet. Tout Metz est autant affligé de cette opération, que Nancy en témoigne de joye & de contentement.

Fin de la suppression des Parlemens.

Le Parlement de la Province de *Bretagne* a été supprimé le 25. Octobre comme le voici. Tous les Membres de ce Parlement devant se rendre le 24. à *Rennes*, par ordre du Roi, il s'en trouva 48 dès le 23, qui s'enhardirent encore à faire un arrêté motivé de protestations contre tout ce qui pourroit se passer, & le lendemain 24 autres signèrent leur adhésion à ces protestations. Ce même jour Mr. le Duc de Fitzjames arriva l'après midi. Les personnes qui se trouverent sur son passage crièrent *Vive le Roi ! Vive Mr. le Duc de Fitzjames.* Mr. de Bastard, Conseiller d'Etat & ci-devant premier Président du Parlement de *Toulouse*, arriva deux heures après. Le lendemain ils se rendirent au Palais, où le Parlement étoit assemblé. Ils y firent lecture à huis clos des ordres qu'ils devoient exécuter. Des Commissaires ayant proposé de délibérer, Mr. le Duc de Fitzjames signifia des Lettres de cachet, du premier du même mois d'Octobre, pour imposer un silence absolu. On procéda à l'enregistrement des Lettres Patentés portant *suppression de certains Arrêts & de l'Edit portant suppression du Parlement.* Mr. de Bastard fit un discours, par lequel il insinua « que les injustices & l'opiniâtreté du Parle-
 » ment de *Rennes* avoient été la principale cause
 » des événemens, dont la Magistrature se plai-
 » gnoit. » A la fin de la séance tous les Magistrats reçurent ordre de se retirer chez eux & de n'y voir personne. Le soir il leur fut porté des Lettres de cachet qui les exilent dans leurs terres & autres endroits de la Province, à la réserve de 26, dont les Lettres portoient de se trouver le lendemain au Palais. Le 26. l'installation du nouveau Parlement s'est faite à portes
 ouvertes,

des Princes &c. Décemb. 1771. 421

ouvettes. Il est composé de 41 Membres, dont 26 de l'ancien & puis des Gens du Roi. Mr. d'Amilly est continué premier Président; Mr. de Villefranche & Mr. Coneu de Saint-Luc, anciens Conseillers sont Présidens à mortier.

Après ces deux suppressions on a fait un calcul des divers Magistrats du Parlement, de la Cour des Aides, du Grand Conseil & du Châtelet de *Paris*, des Parlemens de *Besançon*, de *Douay*, de *Toulouse*, de *Bordeaux*, d'*Aix*, de *Rouen* & de la Chambre des Comptes de cette dernière Ville, de *Metz* & de *Rennes*, par lequel on voit que le nombre est d'environ neuf cens. Comme tous les Membres de l'ancien Parlement de *Paris* ont à présent fait liquider leurs offices, les Princes du Sang sont actuellement à négocier afin de rentrer en grace auprès du Roi, puisque leurs Protestations & leurs Réclamations deviennent sans objet.

On croyoit que le ressort de la Cour des Comptes d'*Aix* seroit réuni à celle de *Paris*; mais par l'Edit portant création d'office dans le Parlement de *Provence*, le Roi veut qu'il ne subsiste plus en *Provence* qu'une seule Compagnie Supérieure qui, sous le nom de Parlement, exerce toutes & une chacune les fonctions attachées tant aux offices de Parlement, qu'à ceux de Cours des Comptes, Aides & Finances.

Dans le *Languedoc* le Conseil Supérieur est établi à *Nismes*, & fut installé le 7. Octobre. La Salle a réenti des acclamations de *Vive le Roi!* pendant la publication de l'Edit. Les habitans ont érigé un arc-de triomphe devant la porte du premier Président, & le soir il y a eu illumination générale dans la Ville.

Dans

Dans la *Flandre* (que ceci soit aussi marqué) Mr. le Chevalier de Muy & Mr. de Caumartin, Intendant de *Lille*, ont installé un Conseil Supérieur à *Douay*, que le Roi a consenti d'y établir, touché de la tristesse des habitans de cette Ville depuis la suppression du Parlement. Cette installation a été faite le 14. Octobre, & le Peuple en a témoigné publiquement sa joye & sa satisfaction. Lorsque les Commissaires du Roi ont été retirés, on a jugé deux Causes. Tous les Corps ont été complimenter le premier Président. La plus grande partie des Officiers de ce Conseil étoient Membres du Parlement de *Douay*.

Le Chancelier du Parlement de *Normandie*, en conséquence de l'Edit de suppression de cette Cour de Justice, avoit cessé toutes ses fonctions; mais il a eu ordre de les reprendre; ce qui fait croire qu'on établira un Conseil Supérieur à *Roïen*, comme on l'a fait à *Douay*.

Les deux Parlemens qui ont été supprimés en dernier lieu, sont celui de *Dombes* & celui de *Grenoble*. Le 31. du mois d'Octobre le Comte de Ruffec & Mr. de Fleffelles, Intendant de *Lyon*, se sont rendus au Parlement de *Dombes*, & y ont fait publier & enrégistrer un Edit portant suppression de ce Parlement, remboursement des offices, renvoi des matières dont il connoissoit comme Parlement & Cour des Aides, au Conseil Supérieur de *Lyon*, & de celles dont il connoissoit comme Chambre des Comptes, à la Chambre des Comptes de *Paris*.

Quant au Parlement de *Grenoble*, les mêmes changemens y ont été faits que dans les autres, par Mr. de Clermont-Tonnerre, Commandant de *Grenoble* & Mr. de Marcheval Intendant de
la

la même Ville ; mais tous les Membres de ce Corps ayant reçu les ordres du Roi avec le respect & la soumission qui y sont dûs, ils ont demandé ensuite à rentrer dans le nouveau Parlement, & leur humble demande leur a été accordée sur le champ. On en a pris, selon l'ordre du tableau, le nombre auquel il est réduit, savoir, les deux tiers, & l'on a donné aux autres un Brevet d'expectative pour remplir les places à mesure qu'elles viendront à vacquer.

Voilà, à peu près, le récit fini de l'Histoire moderne des Parlemens changés du Royaume de France, dont tous les Peuples de cette Monarchie ne peuvent que ressentir les plus heureux effets ; aussi en bénissent-ils la Divine Providence, donnent au Roi Bien-Aimé & à ses Ministres les plus grands & les plus justes éloges, & en font éclater leur joye & leur satisfaction. Le Peuple de la Province d'*Alsace* s'est signalé dans ce cas le 29. Octobre, que le Conseil Supérieur de *Colmar* a enrégistré un Edit, qui ordonne le remboursement de la finance des offices dont il est composé, abolit la vénalité, & supprime les épices & vacations. Le même jour il a enrégistré aussi des Lettres-Patentes, portant attribution de gages aux Officiers de ce Conseil.

S'il y a eu des cris d'allégresse qui se sont élevés dans toutes les Places où les Parlemens ont eu le bon changement après lequel tous les Ordres de l'Etat soupiroient depuis long-tems, la Ville de *Marseille* en ressent en son particulier une satisfaction d'autant plus grande qu'on lui a rendu les honneurs dont elle jouissoit anciennement, & qui lui avoient été contestés par le Parlement d'*Aix*. Depuis la nou-

velle forme donnée à ce Parlement, enfin depuis les changemens opérés par Mr. le Chancelier dans l'administration de la Justice, Mr. d'Albertas qui en est premier Président, & Mr. de Monthyon, Intendant de la *Provence*, s'étant rendus à cet effet d'*Aix* à *Marseilles*, l'un le 10. & l'autre le 13. d'Octobre, tous les Corps séculiers & réguliers leur ont d'abord fait leurs visites & les ont complimentés. La Municipalité & la Chambre du Commerce s'étoient déjà acquittées de ce devoir par Députations. Les honneurs dûs à *Marseilles* ayant été remis sur l'ancien pied, on y a revû avec satisfaction les Maire, Echevins & Assesseurs dans les rues, précédés chacun d'un Garde, & leur loge, à la Salle des Spectacle, décorée comme autrefois d'un tapis à la livrée de la Ville. Le premier Président, pour donner plus d'autenticité à la réintégration des Magistrats dans ce droit honorifique, qui avoit excité la jalousie du Parlement, a même assisté au Spectacle dans leur loge.

Achevons l'affaire des Parlemens encore par la suppression de celui de *Dijon*, qui s'est faite le 5. Novembre. Ce jour-là le Marquis de la Touze du Pin & Mr. Amelot, Intendant de *Bourgogne*, s'y sont rendus, y ont fait publier & enrégistrer un Edit portant suppression & remboursement des offices de cette Cour de Justice; & le lendemain étant allés une seconde fois au Palais y ont fait publier & enrégistrer un Edit portant création d'offices dans le Parlement de *Dijon*, en y installant les Officiers qui en ont été pourvus. Passant de cette suppression à une liquidation d'offices. Messieurs d'Aligre, d'Ormesson, de Saron, de Pinon, de Gourgues, de Maupeou,

Joly

Joly de Fleury, les Gens du Roi & vingt sept Conseillers ont fait liquider les offices dont ils avoient été pourvûs dans le Parlement de *Paris*. Quarante-six Membres du Grand Conseil & vingt de la Cour des Aides, le tout sans compter les Substituts & Greffiers, ont aussi fait liquider leurs offices. Ajoutons à ceci que les Officiers du Siège Présidial de *Caen*, imitant la desobéissance de tant d'autres qui s'en repentent à présent, ont refusé d'enregistrer l'Edit de suppression du Parlement de *Roïen*, & ont supplié le Roi d'agréer l'offre volontaire qu'ils lui font de leurs offices. Accepté d'abord.

Quant aux Avocats, grand nombre d'entre eux du premier mérite, doivent tenter au Parlement de *Paris*, ensuite d'une notification que Mr. le Chancelier leur a faite à tous de déclarer s'ils veulent continuer, ou non, leur profession; & dans le cas de refus de la part de quelques-uns, de leur défendre de signer aucune consultation. De ceci se présente que plusieurs Avocats de l'ancien Parlement de *Paris*, qui s'ennuyent de leur misère, excitent leurs confreres à reprendre en corps leurs fonctions; mais ceux d'entr'eux d'une fortune aisée, qui voyent que leur état ne peut plus être aussi honorable & lucratif qu'il étoit, veulent y renoncer.

On remarque sur le cas des Avocats de *Paris* qu'au commencement du dernier siècle le Ministère a tenu une conduite à peu près semblable à leur égard. On avoit trouvé jusques-ici fort ridicule qu'un Corps de Citoyens qui a dans la France une existence toute précaire, & qui n'est point appelé par état à l'examen des affaires publiques, eut imaginé d'en suspendre le cours, ou d'influer sur le bon ou le

mauvais succès de ses opérations. Mais tout rentre à présent dans l'ordre.

Arrêts.

Il paroît plusieurs Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, dont la plûpart annullent les Ordonnances des Intendans de Provinces, cassent des Arrêts des Cours des Aides, qui n'étoient point favorables aux Fermiers Généraux (*). Un autre Arrêt du 30. Septembre dernier, en dérogeant à celui du 15. Mai 1770, fixe pour l'avenir la finance particulière des offices des Conseillers du Roi de la grande Chancellerie à la somme de 120000 livres. Par un autre du 19. Octobre, le Roi voulant faire rendre compte des Statuts & Constitutions de l'Ordre de *Cîteaux* & des délibérations prises sur iceux par le Chapitre qui a été tenu en dernier lieu à *Cîteaux* devant l'Evêque de Senlis, Commissaire, ordonne que lesdits Statuts & toutes autres pièces relatives, seront remis au Sr. Lenoir, Maître des Requêtes, pour, après en avoir communiqué aux Sieurs Dagueffeau, Joly de Fleury, de la Galaiziere & de Morville, Conseillers d'Etat, être, à son rapport en leur présence & de leur avis, statué par Sa Majesté ce qu'il appartiendra. Deux Ordonnances du Roi, du 15. Août, régulent le nombre des Officiers de toutes ses troupes qui auront congé par semestre.

Emplois.

Le Roi a disposé de la Charge de Colonel-Général des Dragons, vacante par la mort du Duc de Chevreuse, en faveur du Duc de Coigny,

(*) On devrait bien être desabusé de se défendre contre des gens aussi fortunés que le sont les Fermiers-Généraux, puisqu'ils gagnent toujours tous leurs procès par appel aux Conseil des Finances.

des Princes &c. Décembre. 1771. 427

gny, & de celles de Mestre-de-Camp Général des Dragons qu'avoit le Duc de Coigny, en faveur du Duc de Luynes, Mestre-de-Camp, Lieutenant du Régiment du Colonel-Général des Dragons. Sa Maj. a disposé aussi du Gouvernement, Prévôté & Vicomté de *Paris* en faveur du Maréchal Duc de Brissac, de celui de la Province d'*Aunis* qu'avoit ce Maréchal, au Duc de Laval, Lieutenant-Général de ses Armées, premier Gentilhomme de la Chambre de Mgr. le Comte de Provence & Gouverneur de *Compiègne*; a nommé au Commandement en chef en *Aunis* le Baron de Montmorency, Lieutenant-Général de ses Armées, Chevalier de ses Ordres & Chevalier d'honneur de Madame Adélaïde; & disposé de la Lieutenance-Générale du *Languedoc*, vacante par la mort du Marquis de Pui-sieux, en faveur du Comte de Bissy, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté. Le Roi a de plus nommé la Baronne de Mackau Sous-Gouvernante des Enfans de France, & la Marquise de Vintimille, ainsi que la Comtesse de Bourdeilles, Dames pour accompagner Madame. Le Marquis de Maupeou, ci-devant Président à Mortier au Parlement de *Paris*, a obtenu le Régiment de Bourgogne, Cavalerie, qu'avoit le Duc de Coëssé, élevé au grade de Maréchal-de-Camp; & Mr. de Forbonnais, Conseiller au Parlement de *Meiz* & Inspecteur Général des Monoyes de France, a été gratifié d'une des places de Conseiller d'honneur créées à la place de celles de Chevalier d'honneur à la Cour des Monoyes.

Le Roi a nommé à l'Evêché de *Vence* l'Abbé de Bardonnenche, Vicaire-Général de Grenoble; & à la Coadjutorerie de l'Evêché d'*Amiens*,

l'Abbé de Michault, Vicaire Général du même Diocèse. Sa Majesté a nommé en même-tems à diverses Abbayes, avant donné celle de *Chaage*, Ordre de St. Augustin, Diocèse de Meaux, à l'Abbé du Ternay, Confesseur de Madame Louïse; celle de *St. Crepin en Chaye*, même Ordre, Diocèse de Soissons, à l'Abbé de Montbourg, Vicaire-Général de Sens; l'Abbaye Séculière de *Clairfuis*, Diocèse d'Amiens, à l'Abbé de Lestocq, Vicaire-Général du même Diocèse; celle de *Bonnenvaux*, Ordre de Citeaux, Diocèse de Vienne, à l'Abbé de Bally, Vicaire-Général de Grenoble. Diverses autres Abbayes vacantes de Religieuses, ont encore été conférées à diverses Dames; & au Couvent des Carmelites de *St. Denis*, où Madame Louïse de France a fait sa Profession solennelle le premier d'Octobre, le Roi a fait remettre mille louis d'or; & ensuite Sa Majesté a fait assigner au même Couvent vingt-cinq mille livres de rentes sur les Economats, qui payent aussi une pension de cent-quinze mille livres à la Princesse Christine de Saxe, jusqu'à ce qu'elle soit en possession de l'Abbaye de *Remiremont*.

*Nouvelles
particulière-
ment.*

Madame la Comtesse de Provence eut la nuit du 17 au 18 du mois d'Octobre un accès de fièvre assez fort, accompagné d'une grande lassitude & de douleurs dans les jambes: c'étoient des symptômes de la petite verole qui se manifesta le lendemain au soir; elle parut le jour suivant être de la bonne espèce, aussi la suppuration s'en est établie parfaitement: il n'y a eu aucun accident, & seulement la fièvre inséparable de cet état, qui allant de jour en jour en diminuant, & les boutons sechans, cette Princesse s'est trouvée heureusement rétablie dans les huit premiers

des Princes &c. Décembre. 1771. 429

premiers jours du mois de Novembre.

Le 3. du même mois le Prince de Rohan Guemené, Evêque de *Canople*; Coadjuteur de l'Evêché de *Strasbourg*, Ambassadeur Extraordinaire du Roi auprès de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, prit congé du Roi & de la Famille Royale pour se rendre à sa destination. Il a été présenté au Roi par le Duc d'Aiguillon, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des affaires étrangères. Plusieurs jeunes Seigneurs, voulant voyager, accompagnent le nouvel Ambassadeur dans sa longue route; ce qui augmente son cortège déjà fort nombreux.

La Cour qui s'est tenuë depuis le 8. d'Octobre à *Fontainebleau*, en est présentement de retour à *Versailles*. Pendant le séjour qu'elle y a fait, tous les Ambassadeurs & Ministres étrangers ont été complimenter Mgr. le Chancelier sur le grade Militaire que le Roi a accordé à Mr. de Maupeou son fils, qui étoit Président à Mortier au Parlement de *Paris*, & dont nous avons parlé ci-dessus. C'est-là une grace d'aurant plus singulière que Sa Majesté déroge à ses Ordonnances, portant qu'on ne pourra être Colonel, ou Commandant d'un Régiment qu'après dix années de service militaire.

Dans la nuit du 17. au 18. du mois d'Octobre, le Navire la *Gloire* de *Bordeaux* a fait naufrage près de l'Isle de *Ré*: la cargaison a été entièrement perduë, dix-neuf hommes de l'équipage se sont sauvés sur les débris du Navire, & huit ont été noyés.

E S P A G N E.

La Princesse des *Asturies*, parfaitement rétablie

blie de ses couches, a déjà reçu toutes les visites & les complimens d'usage ; & l'Infant nouveau né acquiert chaque jour de nouvelles forces. Le Roi, à l'occasion d'un si heureux événement, a fait grace de la vie à plusieurs criminels, condamnés au dernier supplice.

Le Roi a déclaré le 10. Octobre que la nouvelle Ville de *Tabarca*, qu'il a ordonné de construire il y a deux ans dans l'Isle de ce nom, seroit une Place d'armes. Le commandement en est donné à Don Fernando Mendès, Ingénieur en chef, qui en a fait les plans & dirigé les ouvrages. Cette Isle a environ une demie lieüe de France du Levant au Couchant, des rochers escarpés en bordent, du côté de la Mer, les remparts qui sont revêtus d'une forte muraille : elle se trouve aussi présentement à l'abri des insultes des Maures, qui venoient souvent s'y poster pour surprendre quelques Barimens du Pays.

Sur la fin d'Octobre on a publié à *Madrid* quatre Déclarations du Roi. La premiere regarde les procès contre les faux Monoyeurs.

La seconde déclare libre le commerce de tous les grains venant de l'étranger, & dispense les Négocians à qui ils appartiennent de les enrégistrer, suivant l'article V. de la Pragmatique, du 11. Juillet 1765, pour les recueillir dans le Royaume.

La troisiéme renouvelle la défense de faire à l'article de la mort aucuns legs aux Confesseurs Séculiers & Réguliers, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit ; déclare nuls & de nulle valeur tous les legs qui pourroient être faits de cette manière, non-seulement aux Confesseurs, mais même aux parens du malade, aux

Commu-

Communautés, Paroisses & Couvents, attendu que la plupart des donations sont supreptices & portent un très-grand préjudice à l'ordre des successions; le Roi laissant à chaque particulier la liberté de faire, lorsqu'il est en santé, tout le bien & toutes les bonnes œuvres qu'il voudra, de telle manière & à telles personnes que bon lui semblera. Les Notaires qui passeront & autoriseront les Actes de cette nature, seront punis comme faussaires, & les Actes seront cassés.

La quatrième défend tous les jeux de hazard, sous peine d'amendes & de punitions corporelles en cas de récidive, tant pour les joueurs que pour ceux qui permettront de jouer chez eux. Cette même Ordonnance fixe la somme qu'on pourra jouer aux jeux permis, c'est-à-dire, à un réal ou cinq sols le jetton au plus. Il est défendu à tousouvriers & gens de métiers de jouer les jours & aux heures de travail, sous peine d'amende & même de prison en cas de récidive. Toute personne qui jouera sur sa parole, sur ses biens ou autres effets, qui prendra des engagements publics ou sous seing privé, pour répondre de la perte qu'elle aura faite, ne sera pas obligée de payer ni de tenir sa parole; le gagnant ne pourra l'y contraindre, & en cas qu'il veuille le faire, il sera puni selon la rigueur de l'Ordonnance.

Les autres nouvelles de cette Monarchie sont: Que le Ministre du Roi ayant le Département de la Guerre, est occupé à examiner un projet que Mr. de Bassi lui a remis de la part du Comte de Limbourg, concernant la manière de pouvoir faire des Recrues en *Allemagne* pour le service d'*Espagne*. Que

Que la Frégate de Guerre la *Sainte-Lucie* est entrée le 30. de Septembre dans le Port de *Cadix* venant de la *Havane*, d'où elle étoit partie le 30. Juillet précédent, avec une cargaison consistant en un million trois cens six mille trois cens quatrevingts dix écus en barres; en 504 arobes de tabac, & en 165 furons de cacao.

On apprend que l'Empereur de *Maroc* continué à faire faire des préparatifs immenses de guerre, qui donnent lieu de croire qu'il a en vûe quelque projet important, d'autant plus que depuis quelque-tems ce Prince est dans les Provinces Septentrionales de la côte avec une petite Armée. Mais il pourroit en être simplement que ce n'est, en ce dernier cas, que pour faire respecter son autorité & pour faire payer les tributs avec plus d'exactitude.

Par des Lettres d'*Alger* on apprend aussi qu'à cause des différends qui subsistent entre cette Régence & le *Dannemarck*, quatre Vaisseaux de guerre Danois croisent à la hauteur de cette Place, & que l'on s'y attendoit à un nouveau bombardement, qui auroit vraisemblablement aussi peu de succès que celui que de pareils Vaisseaux ont déjà entrepris, & dont nous avons fait mention en son tems; puisqu'en conséquence de la nouvelle tentative des Danois, le Dey a fait fortifier toute la Côte, bâtir des Forts, dresser des Batteries de 67 pièces de canon & de 50 mortiers, & construire six pontons chacun muni de deux mortiers, pour être employés du côté de la Mer; qu'outre ces dispositions il y a déjà sur pied dix mille Soldats Levantins & un grand nombre de Volontaires prêts à prendre les armes au premier signal, que les Beys de *Constancia* & d'autres Places ont reçu ordre de
venir,

des Princes &c. Décembre. 1771. 433

venir, au premier avis, avec vingt mille hommes, & ceux de *Tetuan* avec dix mille, alloit leur Camp à deux journées de chemin d'*Alger*, & qu'une nombreuse troupe de Maures n'attend que les ordres pour se rendre à la Côte & empêcher l'ennemi d'y faire aucune descente. L'avis ajoûte que de la part de l'Empereur de Maroc trois Ambassadeurs sont arrivés à *Alger*, sans qu'on sache cependant l'objet de leur mission; qu'on savoit cependant que ce Prince avoit envoyé au Dey vingt Esclaves Algériens & quatre Bombardiers pour le service de son artillerie.

P O R T U G A L.

Le 20. du mois de Septembre la Princesse du Bresil fit une fausse couche; elle se porte cependant aussi bien qu'il soit possible après un accident de cette nature.

Le Vaisseau de guerre Portugais le *Saint-Jean-Baptiste*, gardant la Côte, & commandé par le Capitaine Smerkel, a amené dans le Port de *Lisbonne*, le 18. Septembre, une Frégate Maure de 30 canons & de 116 hommes d'équipage. Le Commandant de ce Vaisseau, qui a été rencontré à la hauteur de *Sémbal*, n'ayant pas voulu répondre & ayant même tenté l'abordage, le Capitaine Smerkel a été obligé de le traiter en ennemi. Le Corsaire, voyant son Bâtiment endommagé, s'est dit ami & s'est rendu. Cette Frégate a été reconnue pour être de *Salé*. Malgré la conduite irrégulière du Commandant, le Roi lui a rendu son Bâtiment, & n'a pas voulu que cette affaire fût un obstacle à la trêve qui doit être renouvelée entre Sa Majesté & l'Empereur de Maroc.

On

On garde le plus grand secret sur l'attentat commis en la personne du premier Ministre de cette Cour, que nous avons rapporté le mois dernier; mais on n'en poursuit pas moins vivement l'auteur, dont le procès s'instruit, & dont le Public ne sera peut-être pas instruit.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en Italie, au Levant, en Turquie &c. depuis le mois dernier.

CORSE. A le prendre dans un sens juste, cette Isle coute déjà à la France, outre le sang qui y a été répandu, plus que ses revenus ne pourront lui valoir dans un très-grand nombre d'années, quand même la tranquillité viendroit à s'y établir; ce dont il y a bien peu d'apparence, car voici encore ce qui s'y passe, ensuite de ce qui en a été rapporté dans notre dernier Journal. Les Montagnards continuent leurs brigandages; ils dérobent tout ce qu'ils peuvent & levent des contributions malgré la vigilance des petits Corps de troupes Françoises qui sont sans cesse à leur poursuite. Pour râcher d'obvier à ces desordres, le Général de Vaux a fait nouvellement publier encore, de la part du Roi Très-Chrétien, un pardon général à tous les Rébelles qui rentreroient dans un tems fixé sous l'obéissance de ce Monarque. Mais rien n'opère d'un tel côté; tout au contraire s'anime de plus en plus contre les François, qui mènent une guerre autant destructive pour eux-mêmes, qu'elle ne leur procure ni gloire ni espérance

du

des Princes &c. Decemb. 1771. 435

au moindre avantage. En dernier lieu, savoir le 12. d'Octobre, il y a eu encore une action bien fâcheuse pour un de leurs gros Détachemens; parti de la *Bastie* pour *Ajaccio* sous les ordres d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel & d'un Major. Ce Détachement étant débarqué & prenant par terre le chemin d'*Ajaccio*, fut assailli inopinément à l'embouchure de l'*Ecriate* par une troupe nombreuse de Montagnards postée en embuscade, qui fit feu d'abord avec tant de vivacité que les François, voulant se mettre en défense sans voir d'ennemi, furent bientôt en desordre. Une troupe de Rébelles sortit alors du Bois, les entoura & leur ferma le passage, ensorte qu'ils restèrent exposés à la furie de ces derniers qui tiroient de tous côtés. Le carnage fut grand, & le peu qui resta vivant fut obligé de se rendre à discrétion. On prit leurs armes & leur monture & on les renvoya. Les Officiers de l'Etat-Major & quelques autres Officiers furent retenus prisonniers, & on demanda six mille louis d'or pour leur rançon. Le Gouvernement François, pour r'avoir les Officiers de distinction, dont quelques-uns sont blessés, a offert deux mille louis d'or & la liberté de diverses familles Corfes que l'on tient en prison; mais ces Montagnards ne veulent pas démordre de leur première demande. Ils se sont emparés de vingt-deux mulets chargés de bagages & de vivres, ainsi que de la caisse militaire que ce Détachement conduisoit.

Le Comte de Marbeuf, Commandant en chef dans l'Isle, est parti aussi-tôt après ce desastre pour ses troupes, à la tête de trois mille hommes, & promet le grade d'Officier & des récompenses à ceux du pays qui se distingueront
dans

dans le projet de déloger ces formidables perturbateurs du repos public, car on ne sçait plus de quelle façon se prendre pour y parvenir. On a bien embarqué à *Toulon* & transporté à la *Bastie* trente pièces d'artillerie & dix mille boulets de canon, mais qui ne sont pas pour en imposer, puisqu'en revanche on a emmené en France beaucoup d'armes qui étoient dans l'Arсенal de la *Bastie* appartenant aux *Corfes*; & qu'une Felouque ayant à bord une somme de trente mille livres, est entrée au commencement du mois d'Octobre dans la rivière de *Valinco* pour le compte des Rébelles qui vivent dans les montagnes, sans qu'on sache d'où vient cet argent.

Mr. de Pradines, qui remplace Mr. de Chardon dans l'Intendance de *Corse*, est arrivé le 17. Octobre à la *Bastie* avec la famille. On veut se promettre beaucoup de son administration: l'avenir le fera connoître.

R O M É.

Un Décret a été public pour la Canonisation de la Bienheureuse *Jeane Scopelli*. Religieuse Professe de l'Ordre des Carmélites Déchaussées. Mais le procès de Béatification de feu l'Evêque d'Angelopolis & de Cosma souffre toujours quelques difficultés. ou de grands délais au moins, quoique le Pape ait recommandé à Mr. Zampieri, Promoteur de la Foi, de le finir & de lui remettre ses animadversions sur les suffrages donnés par les Consultants dans cette affaire du vénérable Palafox. On suppose de-là qu'au mois de Janvier prochain, il pourra se tenir une Congrégation préparatoire pour l'examen & la preuve

des Princes &c. Décembre. 1771. 437

preuve des vertus de ce Prélat, d'après la Congrégation anti-préparatoire qui s'est tenuë le 17. Septembre dernier devant le St. Pere.

A raison de la disette qui a regné dans les Etats de l'Electeur de Baviere, le Pape a accordé à ce Prince un Indult pour faire pendant cinq ans, une collecte sur le Clergé de tout son Pays, se louant d'ailleurs de la conduite que son Alt. Sér. Elect. a tenuë, ainsi que de celle que le Sérénissime Electeur de Treves a mise aussi en pratique envers ses Sujets dans ce tems de grande misère, pour leur procurer des subsistances. Sa Sainteté ne peut également que se louer de la conduite que tient la Cour de Naples à son égard, laquelle a accordé, dans le mois d'Octobre, le *Regium exequatur* à des Bulles envoyées aux Sujets Napolitains, qui ont été pourvûs depuis quelque-tems de pensions ecclésiastiques dans le Royaume des Deux-Siciles. Charmée d'apprendre presqu'en même-tems à *Castelgandolfo*, la nouvelle des heureuses couches de la Princesse des Asturies, qui a mis un Prince au monde, S. S. a fait présent de mille ducats au Courier de *Madrid* qui est venu la lui apporter.

Le Souverain Pontife étant de retour à Rome de sa Villégiature de *Castelgandolfo* depuis le 28. d'Octobre, & qu'il s'est remis aux affaires du Pontificat, on compte d'apprendre bientôt une nouvelle promotion de Cardinaux, & enfin la conclusion des affaires depuis si long-tems pendantes entre le St. Siège & les augustes Maisons de Bourbon.

Le Pape voulant illustrer le Chapitre de la Cathédrale de *Rimini*, dans lequel Diocèse il a pris naissance, Sa Sainteté y a accordé, par un
Bref

Bref particulier, aux Chanoines l'usage des habits pontificaux dans les fonctions du saint ministère, ainsi que les portent les Abbés mitrés ; & dans les Messes particulières ces Chanoines ont les privilèges dont jouissent ceux des Eglises Métropolitaines.

On jette toujours les yeux sur le Prince Charles-Edouard Stuard, qui ayant fait divers voyages, depuis quelque tems, se trouvoit à Rome sur la fin d'Octobre.

N A P L E S. Cette Cour, comme on l'assure, a fait offrir à celle de Rome un milion & demi de scudis, si elle vouloit lui céder les Duchés de *Castro* & de *Ronciglione*. Une nouvelle plus certaine est celle de la grossesse de la Reine, qui doit déjà être entrée dans son quatrième mois : aussi a-t-on exposé dans la Chapelle de Saint Janvier les statues des Saints Protecteurs du Royaume, à l'occasion des prières publiques qui se font dans toute la Capitale pour la conservation de cette auguste Princesse.

La Cour de *Copenhagen* ayant rappelé le Baron de Gleichen, conséquemment le Prince de Castelfranco, qui y étoit destiné en la même qualité ne s'y rendra pas, les deux Cours étant convenues qu'il leur suffisoit, pour leur Commerce, d'avoir un Consul des deux Nations dans leurs Ports.

Le 21. d'Octobre, jour anniversaire de l'éruption de *Mont Vesuve* en 1767, par laquelle on a observé les divers phénomènes que nous avons décrits, ce Mont commença à vomir, par son ouverture principale, des torrens de feu ; mais on espère que la lave répandue autour de la sommité principale y restera, sans faire d'autres dommages aux campagnes voisines. La
fumée

mois d'Octobre. Le Comte de Firmian y est aussi revenu de *Vienne*. Depuis ce moment on a rendu publique la liste des Seigneurs qui composeront les divers Départemens. Le Conseil de Conférence, entr'autres, le sera de Son Alt. R. l'Archiduc Ferdinand, des Comtes de Firmian, d'Archinto, de Paccoco, de Christiani, du Marquis d'Arconati, & de Messieurs de Sylva & d'Ottolini.

Arrivée de
l'Archiduc
Ferdinand à
Mantouë,
à Milan, &
son mariage.

Tout ayant été préparé à *Venise*, à *Mantouë* & à *Milan* pour la réception du Sérénissime Archiduc Ferdinand, parti de *Vienne* comme nous l'avons marqué, ce Prince après s'être arrêté un jour à la première de ces Villes, toute illuminée le soir & où la République lui a donné un repas splendide, il a fait le 9. Octobre son entrée publique dans la seconde au bruit de l'artillerie, au son de toutes les cloches & aux acclamations d'un Peuple nombreux. Les troupes de la garnison de *Mantouë* en deux hayes paraderent sur le passage de Son Alt. R. qui étant arrivée au Palais, fut reçûe au bas de l'escalier par le Comte Firmian & par le Maréchal Serbelloni, à la tête de l'Etat-Major, des Ministres & de la Noblesse. Après les complimens ordinaires, elle passa au théâtre & assista au Bal. Le lendemain matin le Duc & la Duchesse de *Parme* arriverent de leur résidence. Mgr. l'Archiduc, qui étoit allé à leur rencontre hors de la porte de la Ville, entra dans leur voiture & les accompagna jusqu'au Palais : peu après il se rendit sur la place d'armes, suivi des principaux Officiers & y vit monter la garde. Son Alt. R. & les deux Souverains de *Parme* ont honoré la Ville de *Mantouë* de leur présence jusqu'au 13. Il y a eu pendant ce séjour des fêtes continuel-

des Princes &c. Décemb. 1771. 441

les dans le plus bel ordre, & un concours de
étrangers très - considérable.

Le 14. l'Infant-Duc de Parme & son auguste
Epouse sont retournés dans leurs Etats, & Mgr.
l'Archiduc a pris la route de *Milan*, où il arriva
le 17. à quatre heures de l'après midi. L'air ré-
tentissoit des plus vives acclamations à son pas-
sage dans les ruës. Arrivé à la Cour, il y trouva
toute la Noblesse Patricienne & Etrangère dans
le plus magnifique *gala*, pour l'accompagner au
Dôme avec son auguste Epouse la Sérénissime
Princesse Béatrix d'Este, qui étoit arrivée depuis
quelques jours de *Modene* à *Milan* avec le Duc,
le Prince & la Princesse Héréditaire de Modene;
ce qui se fit vers les cinq heures & demie. Le
Cardinal-Archevêque, au milieu de plusieurs
Chœurs d'une musique choisie, donna la béné-
diction nuptiale à Leurs Alteſſes Royales, qui
retournerent avec la même suite à la Cour, où
elles souperent en famille à neuf heures & demie
du soir, & passerent ensuite dans leurs appar-
temens. Le 18. à midi il y a eu grand dîner en
public, & pendant plusieurs jours fêtes brillan-
tes, illuminations, & les complimens ordinai-
res de félicitation sur ce grand mariage, de
tous les Ministres étrangers & de toutes les
Cours de Justice & autres. Son Alt. Sér. le Duc
de Modene ayant voulu célébrer avec pompe
l'heureux événement du mariage de Mgr. l'Ar-
chiduc Ferdinand avec la Princesse Marie-Béatrix
d'Este, sa petite-fille, avoit choisi & fait décorer
le Salon contigu au Sénat de *Milan*, pour donner
dans cette vaste pièce un festin & un grand
Bal qui y ont été exécutés. Mais cette pièce
d'un goût aussi grand & aussi élégant qu'il étoit
imaginable de se le figurer, devoit trouver ici

sa description, si seulement pour en donner une idée juste, cette description ne s'étendoit à nombre de pages de ce Journal. On en voit un précis dans plusieurs nouvelles publiques imprimées.

Avant l'arrivée de l'Archiduc Ferdinand à *Milan*, le Comte de Firmian avoit présenté, de la part de l'Impératrice-Reine, à la Princesse future Epouse de Son Alt. R. une cassette de bijoux d'une grande valeur, accompagnée d'une Lettre très-gracieuse écrite de la main de Sa Maj. Imp. Il étoit aussi chargé de remettre divers autres riches présens à quelques Seigneurs & Dames de la nouvelle Cour de Leurs Altesses Royales.

TURIN. Le Roi de Sardaigne a présentement sur pied une Armée de quarante mille hommes prêts à marcher au premier ordre; ce qui fait penser que Sa Maj. a en vûe quelque grand projet qui pourra bientôt éclore. Elle a conféré le Gouvernement de *Turin*, vacant par la mort du Marquis d'Ormea, au Commandeur Cumiana, Gouverneur de *Tortone*, qui est remplacé par le Marquis della-Trinita; & Elle a nommé à l'Archevêché de *Tarentaise* le R. Pere Augustin de San Lorenzo, Mineur Conventuel, Définitéur perpétuel de son Ordre & Commissaire Général en *Sardaigne*.

Les autres nouvelles de l'*Italie* sont peu intéressantes. Il y en a qui portent sur le voyage qu'y fait le Duc de Gloucester, Frere du Roi d'Angleterte; sur une forte incommodité qu'il a eue & dont il est parfaitement rétabli; sur les réceptions qu'on lui a faites à *Genes*, à *Livourne*, à *Pise* & ailleurs &c. où il s'est rendu
après

des Princes &c. Décemb. 1771. 443
après avoir été à la Cour de *Portugal* & ensuite
à *Gibraltar*.

Levant. Turquie. Armées. Flottes.

La saison d'hiver a mis fin aux opérations des Armées, ainsi qu'aux Flottes des deux Puissances Belligérantes. Il n'y a de celle que Mr. le Comte d'Orlow commande en chef pour sa Souveraine, qu'une entreprise qui lui a manquée à en rapporter. Vingt de ses Navires de guerre & de transport s'étoient tout-à-coup approchés de l'Isle de *Negrepont*, autrement *Chalais* en *Grece*, & y ont débarqué environ huit mille hommes, qui ont dirigé leur route vers la principale Forteresse de cette Isle : en même-tems ils ont fait un débarquement à peu près pareil d'un autre côté de l'Isle, dans le dessein d'empotter la Place des deux côtés à la fois. Mais le Pacha Commandant dans l'Isle ayant sçu se fortifier, se faire amener beaucoup de troupes, les Russes ont échoué dans leur entreprise, ont reçu un échec considérable; & ayant été obligés de se rembarquer comme ils ont pû, laissant nombre de morts où ils ont essuyé le feu des Turcs, ils ont repris la route des Isles de l'*Archipel* avec beaucoup de malades parmi leurs Equipages, & leurs Navires endommagés, qui la plupart ont besoin d'être radoubés. Arrivé le 19. Septembre devant la Presqu'Isle de *Cassandra*, pour y chercher des vivres, ainsi qu'à *Monte-Santo*, le Comte d'Orlow, qui en manquoit & pour se venger en quelque façon de sa perte dans son coup manqué sur *Negrepont*, a fait bombarder pendant trois jours la petite Ville de *Cavalla* sur les côtes de la *Ma-*
cedoine,

caloine, a livré au pillage *Orfana*, autre Ville sur la même côte où se trouvoit un magasin de bled, dont une partie a été enlevée & le reste brûlé. Enfin la Flotte Russe est rentrée dans l'Isle de *Paros* & se retrouve à présent à *Livourne*.

Pour les *Dardanelles*, les Russes n'ont encore osé y tenter le moindre coup de main; aussi n'y a-t-on vu dans les environs aucun de leurs Vaisseaux, parce qu'une Escadre Ottomane n'est jamais sortie de l'embouchure du Canal, composée de six Vaisseaux de ligne, de deux Frégates & d'un grand nombre de Galiottes & de Batteaux armés. Elle y étoit encore en cet état sur la fin du mois d'Octobre.

Quant à la *Crimée*, le Kan que nous avons marqué en être arrivé à *Constantinople*, a prouvé qu'il y avoit eu des liaisons secrètes entre les Tartares Russes & ceux de la *Crimée*. La Porte, qui ne s'est pas encore décidée sur son sort, a cependant condamné Abaza Pacha & plusieurs Officiers qu'elle avoit envoyés pour la défense de cette Province, à être décapités pour n'y avoir pas fait une résistance convenable, & leurs têtes ont été exposées à la porte du Serail.

Enfin, l'hiver suspendant la guerre vers le *Danube*, où sont les deux grandes Armées des Russes & des Turcs, elle recommencera avec plus de fureur au Printems prochain, si elle ne devient pas même générale, au cas que dans cette présente saison la paix ne se fasse point par la médiation actuelle des Puissances qui s'intéressent à cet événement, & qui doivent porter la *Russie* à se destituer des possessions où ses troupes se sont mises, en les enlevant à la Porte Ottomane, & à retirer de la *Pologne* celles qu'elle s'affermirait toujours à y tenir.

Rien

des Princes &c. Décemb. 1771. 445

Rien n'est encore plus controuvé que les Russes ayent repris *Giurgewo*, comme nous l'avons avancé en peu de mots le mois passé sur un faux avis. Les Turcs en demeurent jusqu'à présent les paisibles possesseurs : mais ce qui y a été rapporté du fameux Aly-Bey, se trouve constaté. Ce Conquérant vit, & la retraite de son Armée de *Damas* est attribuée au mécontentement des sept Beys qui la commandoient. Ces Beys regardans les Gouvernemens qu'Aly-Bey leur offroit en *Syrie* comme un exil, ont pris la résolution de revenir en *Egypte*, & ont forcé le Général en chef de les suivre. Au reste, Aly-Bey continué de jouir de la puissance qu'il a usurpée, en renonçant cependant à continuer ses expéditions en *Syrie*, autant par un défaut de moyens que pour adopter un meilleur plan qu'il l'affermir en *Egypte*, & qui le borne quant à présent à la possession de ce Royaume, ainsi qu'à celle de la Mer-Rouge.

Toutes les nouvelles de *Smirne* sont toujours agréables, en ce qu'elles portent que la peste y a cessé absolument tous ses ravages, au commencement du mois de Septembre. Elle recommence en *Moldavie*.

A R T I C L E I V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE & au NORD, depuis le mois dernier.

POLOGNE. La Ville de *Varsovie* a été un tems assurée de sa tranquillité, parce que la plus grande partie des forces des Confédérés & celles des Russes ouvroit le théâtre de la guerre &

& pouffoit cette guerre dans le Grand Duché de *Lithuanie*. Les choses ont changé depuis par la victoire du Comte Oginski, Grand Général de ce Grand Duché, remportée le 6. du mois de Septembre dernier sur les Russes, dont nous avons fait le récit; & par la défaite ensuite qui est arrivée le 23. du même mois, comme nous le rapporterons aussi : car il n'y a plus à présent de sûreté dans les environs de *Varsovie*. On y voit sans cesse des Partis de Confédérés qui, les armes à la main, se vengent de l'échec qu'a reçu la petite Armée du Comte d'Oginski sur les Russes qu'ils rencontrent en petit nombre & sur leurs adhérens, tandis que d'autres Partis, prenant le nom de Confédérés, rodent & dépouillent ceux qui vont prendre l'air de la campagne, interrompent conséquemment le cours des postes, dont les Couriers reviennent très-souvent, ou sans Lettres, ou avec des Lettres ouvertes. Les Piquets volans surtout de Mrs. de Pulawski & de Zarembo, ces Généraux renommés de la Confédération, se montrent d'ailleurs partout & font des recrues qui ont le plus grand succès : ils se rassemblent ensuite dans la Vaivodie de *Crasovie*; & de-là les inquiétudes redoublent sur le sort de la Place de ce nom, où l'on a tout lieu de penser qu'elle tombera entre leurs mains. On y a bien fait défilér des troupes, mais on doute qu'elles puissent y arriver à tems. Plusieurs échecs que le Général Branicki avec des troupes de la Couronne a reçus des Confédérés du côté de *Bober*, & deux coups tentés & toujours manqués des Russes sur la Forteresse de *Tynieck* avec grande perte, reveillent d'ailleurs le courage des Confédérations multipliées partout & qui reçoivent des sommes

hommes pour les soutenir, qui ne peuvent leur venir que de quelques Puissances étrangères. Ainsi les troubles & la misère continuans de regner dans toutes les Provinces de la République avec la guerre intestine, il n'y a nulle apparence d'en voir la fin, qu'avec la fin de la guerre des Turcs qu'on veut nous annoncer assez prochaine, mais sur laquelle il y a lieu de jeter encore bien des doutes.

C'est le Général Bibikow qui commande maintenant les troupes Russes en Pologne à la place du Général Weymarn qui retourne à *Petersbourg*, ensuite de quelques différends qu'ont eus entr'eux-mêmes les Commandans des mêmes troupes, qu'il est inutile de détailler. Ce qu'il y a de plus de remarque à rapporter sur le fait des armes, portans sur la *Lithuanie*, voici ce qui est à en rapporter, en reprenant sur la déroute des Russes à l'action du 6. Septembre.

Le Comte Oginski, Grand-Général de ce Grand Duché, en renvoyant sur leur parole les Officiers Russes faits prisonniers dans cette affaire, les a chargés de dire au Comte de Saldern, leur Ambassadeur, « qu'il ne devoit « accuser que ses propres procédés (*) du parti « qu'avoient pris les Lithuaniens de défendre leur « Liberté les armes à la main; que les troupes « Russes n'étoient pas invincibles, & qu'elles ne « devoient leurs succès qu'aux intrigues qui « jusques-là avoient divisées toutes les Confé- « dérations, »

*) Il faut reprendre ici dans nos deux précédens journaux, ce que ces deux Seigneurs se sont écrits réciproquement,

dérations. » *Allez*, ajoûta Mr. d'Oginski, en congédiant ces Officiers, *vo*tre Ministre vous trouvera sains & saufs : on ne vous a ni mutilés, ni volés, ni trainés après nos troupes pour vous humilier par de mauvais traitemens. Nous estimons vos personnes & votre bravoure, & nous vous forcerons à nous estimer à votre tour. Nous réprimerons les aventuriers qui prennent notre nom & qui le deshonnorent, & nous châtierons ceux qui auront recours à la ruse indigne & méprisable de nous confondre avec eux. Il commanda ensuite qu'on pourvût à tous leurs besoins, & il donna les ordres les plus sévères pour que l'escorte, à laquelle il les remit, en usât avec la décence & la noblesse convenables.

Défaite du
Corps Lithuanien du
Comte d'Oginski,

Le siège de *Nieswitz* fut l'entreprise que le Grand-Général de *Lithuanie* vouloit faire après l'action où il a eu le succès que nous avons détaillé, mais la fortune lui a montré une face toute contraire à son dessein. Il fut surpris la nuit du 22. au 23. Septembre par le Général-Major Russe de *Suwarow*, qui étoit arrivé près de *Stolowiecza*, où le Comte d'Oginski avoit son quartier, attaqua brusquement ce Bourg en quatre endroits différens par ses Soldats le sabre à la main, & cette attaque imprévûë s'est exécutée avec une réüffite presque incroyable ; car & d'abord la Cavalerie Lithuanienne en plus grande partie a cherché son salut dans la fuite, & l'Infanterie a dû mettre en partie bas les armes pour éviter le carnage. Le Comte Oginski se voyant abandonné, n'a pû se tirer du mauvais pas qu'en s'enfuiant vers les frontières de la Prusse avec très-peu de personnes. Il a perdu sa caisse militaire contenant 50000 ducats, quelques chariots

chariots chargés d'argent & d'argenterie, son artillerie, sa Chancellerie & tous ses bagages.

Cette défaite du Comte d'Oginski a été reconnüe ensuite comme l'ouvrage de la trahison de quelques-uns des Officiers de sa petite Armée & d'un surtout qu'il avoit élevé depuis peu au grade de Général dans ses troupes, lequel pour 30000 florins doit avoir livré aux Russes un Corps qu'il commandoit & le dépôt qui lui avoit été confié. Ce qui rend ce récit assez probable, c'est qu'il n'est fait aucune mention de morts & de blessés dans cette affaire, mais bien de prisonniers; & que le Grand-Général de *Lithuanie* avoit pris toutes les précautions que la prudence lui inspira pour n'être point surpris à *Stolowieczna*. Il le démontre clairement & en détail dans une Lettre qu'il a écrite de *Koenigsberg* à un de ses amis, en date du 27. Septembre: Lettre assez longue qui paroît dans les nouvelles publiques, & par laquelle il fait voir que la trahison lui a attiré le malheur dont il est accablé; qu'il a tout perdu, argent, bagages, papiers &c. mais qu'il ne perdra jamais sa confiance & son courage, ni l'envie de secourir sa Patrie opprimée. Sa petite Armée ne consistoit qu'en 2500 hommes; & ç'a été le Colonel *During* qui a secondé le Général *Suwarow* dans l'attaque de *Stolowieczna*, bien assurés tous les deux d'y réussir.

Cependant, immédiatement après la malheureuse affaire arrivée au Comte d'Oginski, la Noblesse de *Lithuanie* avec celle de *Podolie* s'étant rassemblée en très-grand nombre, a traversé les Forêts de *Drabowicka* pour aller se joindre au Corps de *Kossakowski* & aux autres Chefs de Confédérés; & comme les forces de

la

la Confédération sont bien plus considérables en *Petite-Pologne*, on doit s'attendre, du moins de ce côté-là, à des nouvelles intéressantes; d'autant plus que Pulawski en a fortifié la plus grande partie des Places & y a mis partout de bonnes garnisons. Au reste, si le Comte d'Oginski a disparu par contrainte de sa défaite, ce n'a pas été, comme il le paroît à présent, que pour aller prendre à *Biala*, près de la Confédération générale, un nouveau courage, & amasser des fonds nécessaires pour soutenir ses troupes dispersées & non pas anéanties.

En effet, elles se sont rassemblées en *Lithuanie* pendant tout le mois d'Octobre; les Confédérés sont actuellement en forces, & lui Grand Général se retrouve auprès d'eux & en a pris le commandement pour se joindre au Maréchal Pulawski.

Dans la crainte où sont les Russes que de cette jonction il ne se fasse une marche directement sur *Varsovie*, il n'y a de mouvemens qu'ils ne se donnent pour couvrir cette Capitale du Royaume & la Résidence du Roi. Ils évacuent toutes les Places où ils avoient garnison, paroissant vouloir prévenir cette entreprise: d'ailleurs le Prince Delgorucki, qui a été employé en *Crimée*, s'avance lui-même en *Lithuanie* avec un Corps de 6000 hommes, & quelques Régimens de *Petersbourg* ont ordre de l'y suivre. Mr. de Kretzenikew, autre Général Russe, marche vers *Cracovie* à la tête de 3000 hommes & avec un train de grosse artillerie.

Remarque
sur les Prus-
siens en Po-
logne.

Reste à voir si les Confédérés pourront résister, en défense de leurs foyers, aux différentes attaques que les Russes leur préparent, & à quelle scène nouvelle on doit s'attendre des troupes

des Princes &c. Décemb. 1771. 451

troupes du Roi de Prusse, qui marchent, s'avancent & s'augmentent en *Pologne*. En voici un prélude. Leurs Généraux de Stutterheim, de Thadden & de Belling, accompagnés de plusieurs autres Officiers de l'Etat-Major, se sont rendus le 28. Septembre à *Graudentz*, Ville du Palatinat de *Culm*, & y ont réglé jusqu'où s'étendra le Cordon de ces troupes. Suivant le plan dressé, il doit être formé à deux miles au-delà de *Thorn* & passer jusqu'au confluent de la *Vistule* & de la *Drewentz*; de façon que la Ville de *Thorn* seroit comprise dans le circuit, quoique cette Ville soit gardée par les Russes qui leur seroient place. Les dispositions de ceux-ci s'en sont déjà; plusieurs de leurs Corps postés sur la route de *Thorn* se sont mis d'abord en mouvement. On se persuade de-là qu'il y a un Concordat fait avec la *Russie* & une autre Puissance pour les affaires de la *Pologne*, dont les articles venant à éclore, engageroient quelque autre grande Puissance à s'y opposer, & peut-être à allumer une guerre générale en *Europe*. Mais passons sur ce qui se présente de plus, & en demandes faites par les Prussiens.

Leurs Commissaires avoient exigé du Prince-Evêque de *Wermeland* de fortes livraisons en grains & fourages pour l'entretien des troupes de Sa Maj. Prussienne; & le Prélat, pour décharger son Diocèse, s'est arrangé avec eux, moyennant une somme de dix mille ducats chaque mois, payable dans le terme de dix mois. D'un autre côté, un Officier Prussien, du Corps du Général Belling, arrivé à *Dantzic* dans les derniers jours d'Octobre, a demandé aux Magistrats de cette Ville une liste de toutes les personnes qui occupent des terres appartenantes au Clergé.

Les

Les Magistrats ayant répondu qu'aucun terrain de leur domaine n'y appartenoit, l'Officier a fait la même demande à l'Abbé d'*Oliva*, Monastère de *Pologne* près de *Dantzic* qui, ainsi que tous les Religieux, ont reçu sur le champ l'ordre de remettre dans quinze jours une note exacte de toutes les familles & de toutes les personnes, jeunes ou âgées qui demeurent dans la juridiction de cette Abbaye, sous peine de cinquante ducats d'amende & d'un logement de quinze Soldats par voye d'exécution, au cas que la liste ne soit pas remise dans le terme prescrit; & aussi sous peine d'une amende de 50 ducats pour chaque tête qu'on pourra prouver n'avoir pas été portée dans cette liste. Enfin l'Abbé d'*Oliva* a reçu en même-tems un ordre d'améliorer & d'élargir les grands chemins qui sont dans sa juridiction; ce qui sera très-couteux & très-pénible pour ces Religieux, à cause de la grande quantité de bois & de marais qui s'y trouvent, outre qu'ils ont dû fournir cet Été au Cordon Prussien des contributions montant à plusieurs milliers de ducats, pour lesquelles ils ont mis en gage leur argenterie, en empruntant des sommes à un intérêt de 6 pour 100 par an.

Quant aux Russes en *Pologne*, ils y ont encore exigé depuis peu de fortes livraisons de vivres; qu'ils font conduite à *Jassy* pour le service de leur grande Armée-

En finissant cet article de *Pologne*, nous avons à en marquer que les troupes de la Cour Impériale de *Vienne* occupent toujours les treize Villes du Comté ou Starostie de *Zips*, & qu'il y en est entré de nouvelles & de plus fraîches qui y passeront l'hiver.

Un cas bien fâcheux arrivé au Roi de Pologne est aussi à rapporter, & le voici tel qu'on nous l'envoie bien circonstancié de *Varsovie*.

Le 3. du mois de Novembre vers les neuf heures & demie du soir, lorsque le Roi se rendoit à son Palais, revenant de chez le Prince de Czartorinski, Grand-Chancelier de la Couronne, Sa Majesté fut attaquée par un parti de six Confédérés, commandé par le Capitaine Koczwiski au coin de la rue des Capucins, devant le Palais de l'Evêque de Cracovie & près de l'entrée de la rue des Sénatens. Le Roi n'étoit pas alors escorté par sa Garde ordinaire de douze Ulans, il n'avoit auprès de lui que quelques Pages & Domestiques. Ces Confédérés firent d'abord une décharge de leurs carabines & pistolets, dont les balles percerent le carrosse de Sa Majesté. Les deux Heyducs, qui se tenoient debout avec des flambeaux derrière le carrosse, en descendirent aussi-tôt pour défendre les portières. L'un reçut à cette occasion une blessure si dangereuse, qu'il en mourut quelques heures après, & l'autre fut aussi grièvement blessé de plusieurs coups de sabre. Il y eut aussi un Page & un Adjudant qui, voulant garantir les jours de leur Souverain, furent très-maltraités par ces Confédérés, qui enleverent enfin Sa Majesté, dont on trouva le chapeau ensanglanté sur la place. Cet événement répandit la consternation & l'effroi dans toute la Ville; on ne savoit ce qu'étoit devenu le Roi, s'il étoit mort ou blessé, tout le monde étoit sur pied; les Russes & les Gardes Polonoises & Lithuaniennes prirent des armes, & pendant toute la nuit de fortes Patrouilles ne cessèrent de roder par tout.

On assure que Koczwiski avoit fait serment

à *Czenstochou* avec vingt-cinq autres complices de livrer le Roi mort ou vif aux Confédérés ; le Roi ayant été conduit jusqu'auprès de *Willanow*, où il se rencontra en cet endroit des Piquets Russes, ce fut-là que *Koczwiski*, saisi de peur ou touché de repentir, demanda pardon au Roi & lui proposa de le sauver ; il ordonna à une partie de ses gens de faire face aux Russes & à l'autre d'avancer d'un autre côté pour aller à la découverte ; il profita de cet instant pour se retirer d'un autre côté avec le Roi dans le plus épais du Bois de *Willanow*, où après une marche des plus pénibles pendant une heure & au milieu des ténèbres de la nuit, Sa Majesté eut le bonheur de se réfugier dans une cabane près de *Marimont*, d'où elle envoya ordre au Général *Cocceji* de venir la chercher à la tête d'un Détachement de troupes. Le Roi est rentré le lendemain en Ville à quatre heures du matin : arrivé à son Palais, on mit le premier appareil sur ses deux blessures qui sont à la tête ; l'une d'un coup de sabre & l'autre d'un coup de pistolet ; mais elles ne sont pas dangereuses. A onze heures on a chanté un *Te Deum* au bruit du canon, dans l'Eglise Cathédrale pour remercier le Ciel d'avoir si heureusement délivré le Roi des mains de ses ennemis.

R U S S I E.

Il y a quelque-tems que cette Cour fit communiquer à celle de *Vienne* les conditions auxquelles elle feroit sa paix avec la Porte Ottomane & qui n'y furent pas agréées, parce que la *Pologne* n'y étoit point comprise. Présentement on sçait qu'un Courier est parti de *Petersbourg* pour

des Princes &c. Décembre. 1771. 455

pour *Vienne* avec de nouvelles propositions, sur lesquelles il s'est tenu aussi-tôt un Conseil secret; qu'il en a été expédié un Courier extraordinaire du Cabinet à *Constantinople* pour y remettre ces propositions à Mr. Thugut, Ministre Résident de Leurs Maj. Imp. & R.; que le Courier Russe a eu ordre d'en attendre la réponse à *Vienne*, pour la rapporter à sa Souveraine à *Petersbourg*. C'est tout ce qu'on a pu savoir jusques-ici de cette négociation mystérieuse de Paix, dont la *Russie* ne tire pas cependant pour elle un augure bien favorable, parce que la Cour Impériale de *Vienne* peut avoir de grandes influences sur cette négociation. Aussi, dit-t-on, que celle de *Russie* veut en prendre sujet de se lier avec la *Prusse* & avec une Puissance du Nord, qu'on désigne être la *Suede*. Le tems éclaircira & développera une affaire de cette conséquence.

Depuis la retraite de l'Amiral Elphinston, dont nous avons parlé & qui commandoit une Escadre Russe dans l'*Archipel*, on voit à regret beaucoup d'Anglois quitter le service de la *Russie*; & ce qui inquiète d'un autre côté, c'est que les troupes Moscovites éprouvent à présent de la résistance en *Crimée* de la part des Circassiens, soutenus des Cosaques-Innates. Ajoûtons qu'une maladie contagieuse qui regne depuis quelque-tems à *Moscou* & qui y emporte trois à quatre cens personnes par jour, a occasionné de grands desordres parmi le Peuple de cette grande Ville. En voici la cause. Ce Peuple, les sains comme les malades, alloient en foule à une Image de la Vierge près de la porte *Warmarski*, pour obtenir de Dieu par son intercession la cessation de ce fleau qui les afflige

& jettoit dans le tronc de grandes offrandes. La foule devenoit telle dans cet endroit, que chaque jour plusieurs personnes y étoient étouffées. Mr. Ambrosius, Archevêque de Moscou, qui en sentoît les abus, songea à en reformer quelques-uns pour le seul avantage de ses Diocésains. Conséquemment il y envoya le 26. Septembre un de ses Substituts pour mettre, par son ordre, le scellé sur le tronc où ces gens-là jettoient leurs offrandes. L'intention de Mr. Ambrosius paroissoit bonne; mais le Peuple prêtant un autre motif à sa conduite, & croyant qu'il vouloit interrompre ses dévotions, s'armementa & courut en foule à son Palais, le pilla & ne l'y ayant point trouvé lui-même, il se rendit au Couvent du *Don*, où il massacra inhumainement son Archevêque, qui n'étoit nullement informé de ses plaintes. Au bruit de cette mort affreuse, le Gouvernement mit les troupes sous les armes, leur ordonna de faire main basse sur ces fanatiques, dont plusieurs ont été tués sur la place, & d'autres ont été arrêtés & conduits dans les prisons. La sédition a bien été assoupie le lendemain, cependant les suites en étoient fort à craindre, vû le grand nombre des tumultueux qui étoient de près de huit mille, & qu'on ne parvint à dissiper qu'à coups de canon. Encore osèrent-ils, malgré la perte de plus de 400 des leurs qui furent tués sur la place, redemander les autres qui avoient été faits prisonniers. Mais la sévérité de Mr. Jerapkin, Commandant des troupes, leur en imposa, lorsqu'il leur fit répondre, qu'ils les reverroient tous à la potence. Sur-quoi ils se retirèrent tranquillement dans leurs quartiers pour éviter de plus grands malheurs. Le

des Princes &c. Décemb. 1771. 457

Le Maréchal de Soltikow, qui a été témoin de cette émeute, & qui a resté deux jours après à *Moscou*, a déclaré à son retour à *Petersbourg*, qu'à son départ tous les troubles y étoient apaisés, mais que la maladie épidémique, qui a causé l'inconvénient, continuoit d'y faire ses ravages. On a pris toutes les précautions nécessaires pour en arrêter les progrès, & les empêcher surtout de se communiquer plus loin.

Le **DANNEMARC**, d'après ce qui a été rapporté de ses Vaisseaux qui comptent d'aller une seconde fois bombarder *Alger*, ne présente rien de remarquable. Il en est de même de la **SUEDE**, dont les Etats du Royaume, assemblés en Diète à *Stockholm*, travaillent sur les matières qui les intéressent en particulier, mais qui n'intéressant jusqu'à présent en aucune façon l'étranger, on peut se dispenser d'entrer dans la discussion de ces matières, jusqu'au remède où elles montreront quelque chose d'essentiel, comme le Couronnement du Roi &c.

A L L E M A G N E.

L'Empereur, après son retour de *Pesth*, étant parti le premier d'Octobre de *Vienne* pour la *Moravie* & la *Bohème*, a fait le 7. du même mois exercer au canon, en sa présence, les quatre Compagnies d'Artillerie des *Pays-Bas* qui se trouvent à *Olmutz*, sous le commandement du Major de Regenthall. Tout l'exercice s'est fait avec une précision & une activité qui ont mérité l'applaudissement de ce Monarque qui, pour en témoigner sa satisfaction, a fait présent de 200 ducats aux Canonniers de ces quatre Compagnies; & comme il y en eut un

qui dans le feu vif, refoulant pour la septième fois à la vingt-huitième seconde, eut le malheur d'avoir la main emportée par la charge, Sa Maj. pour l'en consoler en quelque façon, lui donna 50 ducats & lui promit de l'avancer au grade d'Artificier dès qu'il seroit guéri de son accident.

De la *Moravie* l'Empereur s'est rendu en *Bohème*, où sa présence étoit bien nécessaire, puisqu'elle a changé la face de ce Royaume. Aussi il est incertain quand ce Monarque Bienfaisant reviendra à *Vienne*. La situation déplorable où il a trouvé la Ville de *Prague* & toute la *Bohème* en est cause. Ce Royaume étoit menacé d'une disette encore plus affreuse que celle que l'on y avoit éprouvée l'année dernière. On ne pouvoit l'attribuer qu'à la mauvaise foi des Monopoleurs & au peu d'activité de ceux qui étoient chargés de prévenir les maux causés par ces sangsüës; car dans le tems que l'on croyoit ce Royaume abondamment pourvu de bled par les gros envois faits de *Vienne* & de la *Hongrie*, la mesure de bled du Pays s'y vendoit encore sur la fin d'Octobr à neuf florins. (*) L'Empereur, pour connoître les causes de ce mal affreux & être instruit par le Peuple des horreurs qu'il voyoit, a parcouru exactement tous les quartiers de la *Bohème*. Cet auguste Monarque, jamais plus grand que lorsqu'il peut employer ses soins au bonheur de ses Peuples, a fait ce voyage dans une très-simple voiture sans suite, s'entretenant souvent

(*) Il seroit à souhaiter que l'on pût déterminer au juste la grandeur de cette mesure, afin d'avoir une idée moins vague de la disette que les habitans ont éprouvée.

souvent avec les habitans de la campagne, qui ne connoissant point leur Bienfaiteur, l'instruisoient d'autant plus exactement des abus & des excès que l'on commettoit contr'eux. Il est probable que Sa Majesté Imp. ayant par-là découvert les auteurs de ces malversations, ne les laissera pas sans une rigoureuse punition, d'autant plus qu'il y en a d'arrêtés, convaincus de monopole & d'avoir fait passer à l'Etranger les grains que, conjointement avec l'Impératrice-Reine son auguste Mere, elles avoient destinés au soulagement des Peuples.

Conséquemment à ce que nous rapportons, l'Empereur a ordonné à tous les possesseurs de terres à faire transporter dans les magasins publics qu'il a fait construire à *Prague*, la quantité de grains suffisante pour approvisionner la Ville pendant deux ans, & les grains leur sont payés pour un certain prix argent comptant; de plus, tous les Marchands qui se servent de poids & de mesures dans leur commerce, ont eu ordre de les porter à l'Hôtel de Ville où on leur en a donné de nouveaux qui sont plus justes & plus uniformes. En un mot l'auguste Chef de l'Empire semble regretter de ne s'être pas rendu dans la *Bohème* dès que les premières plaintes du Peuple lui en parvinrent. En ramenant l'abondance partout, en répondant lui-même aux Suppliques de ses fidèles Sujets, il a aussi donné les ordres pour que les Places de ce Royaume, qu'il a visitées, fussent mises dans le meilleur état de défense. Il y a aussi un article qui regarde les Juifs de *Prague*; ils y ont été tous en un même moment arrêtés; on a mis le scellé sur leurs papiers & leurs magasins de tabac dont ils avoient la Ferme, parce qu'on les

a trouvés coupables de malversations , aussi nuisibles au Souverain qu'au Public.

Quant aux affaires politiques, les soins de l'Empereur s'y joignent de façon qu'on s'attend d'en voir éclore une grande affaire avant le Printems prochain , surtout pour la guerre de la *Turquie* avec la *Russie*, dont le terme doit se présenter dans l'hiver, à moins qu'elle ne s'étende peut-être dans une grande partie de l'Europe. A tous événemens l'Armée Impériale & Royale dans son état nombreux, bien disciplinée, bien pourvûë, est prête à se porter en divers grands Corps où l'ordre l'appellera, & à agir si les circonstances le requierent.

Il paroît deux Ordonnances de l'Impératrice-Reine Apost. en date du 4. Septembre. Voici la teneur de la première.

MARIE - THERESE , &c. Nos soins maternels ayant toujours eu pour but la considération du bien de nos très-fidèles Sujets dans toutes leurs actions, dont les dernières dispositions sont un des principaux objets, en ce qu'elles concernent l'accomplissement des dernières volontés des hommes (réputées sacrées par toutes les Nations) relativement aux biens qu'ils laissent dans le siècle & à la future prospérité de leur famille, enfans & parens, Nous nous croyons obligée d'apporter à cet égard tous nos soins, & de veiller le plus exactement à ce qu'il soit laissé, sans contrainte en ce point, une entière liberté à tous ceux qui de droit sont capables de tester; qu'il ne soit causé aucun empêchement aux moribonds dans leur disposition, & qu'il ne soit fait enfin aucun tort à leurs descendans ou ayant causé par toutes personnes quelconques, qui persuaderoient ou inspireroient aux Testateurs des intentions contraires.

Il Nous a cependant été rapporté que des Ecclésiastiques, appelés pour donner les derniers secours aux malades, forment à la campagne des Testamens
de

de payfans & même de Bourgeois aisés dans les Villes, d'où il résulte quantité de plaintes contre les Ecclésiastiques, sur-tout lorsqu'il se trouve, ainsi qu'il arrive assez souvent, beaucoup de legs pieux, de fondations ou de legs en faveur du Monastère du Religieux qui a fait le Testament, & qui sont très-onéreux aux héritiers.

Nous défendons en conséquence une fois pour toutes, à toujours, & dès ce moment par la présente, à tous Ecclésiastiques séculiers ou réguliers en général & même dans les cas d'extrême nécessité, où il ne se trouveroit aucune autre personne qui sût lire & écrire, de former aucun semblable Testament sous peine de nullité de l'Acte; & voulons que le cas arrivant qu'il ne se trouvât aucune autre personne que l'Ecclésiastique qui sût lire & écrire, le moribond ayant encore assez de tems & de forces pour dicter à cet Ecclésiastique son Testament, puisse avec autant de facilité & avec autant de promptitude déclarer sa dernière volonté devant deux hommes de probité, qui même ne sauroient écrire, & faire de cette sorte un Testament nuncupatif.

C'est par la même raison que Nous déclarons de plus par les présentes les Ecclésiastiques réguliers de quelque Ordre qu'ils soient, (mais non les séculiers) incapables de servir de témoins aux Testaments, même à ceux qui seroient faits dans les cas susdits d'extrême nécessité: voulant que tout ce qu'ils auroient fait ou géré à cet égard, soit nul; que tous nos Tribunaux Supérieurs & autres n'y fassent nulle part & en aucun cas aucune attention; que tout Testament fait par un Ecclésiastique soit cassé *ipso facto*, le Testateur réputé mort *ab intestat*; que par conséquent la succession passe à son héritier nécessaire, ou, s'il ne s'en trouve pas, à son plus proche parent, selon l'ordre du droit: permettant néanmoins aux Ecclésiastiques séculiers de servir comme auparavant de témoins valables aux Actes de dernière volonté. Mandons en conséquence, &c. Donné à Vienne le 4. Septembre 1771.

La seconde Ordonnance est conçûe en ces termes :

MARIE

MARIE-THERESE, &c. A tous Supérieurs Ecclésiastique & Séculiers, &c. Quoiqu'il ait été le plus sévèrement défendu par les Ordonnances précédentes de transporter sans notre consentement de l'argent comptant hors de nos Etats, Nous apprenons que nos Sujets placent néanmoins des sommes considérables dans des Banques étrangères, ou les font passer hors du pays à d'autres fins, au préjudice du commerce de ce même pays.

Pour remédier, autant qu'il est possible, au désavantage qui en résulte pour nos Etats, Nous renouvellons en général par la présente les Ordonnances émanées à cet égard, & défendons en particulier à tous Monastères & Ordres Religieux des deux sexes, exempts ou non exempts, d'entreprendre, sous quelque prétexte que ce soit, de placer, d'envoyer ou d'employer quelque argent en nature ou par lettre de change hors du pays, ou de le faire passer au Général de leur Ordre, demeurant hors de nos Etats héréditaires, sans en avoir préalablement demandé notre consentement, sous peine, en cas de contravention, de confiscation de l'argent destiné à passer en pays étranger, ou au cas qu'il eût déjà passé nos frontières, sous peine d'une somme égale à payer pour la première fois par l'Ordre ou le Monastère coupable en punition de sa désobéissance, & en cas de transgression ultérieure, sous peine de suppression du Monastère réfractaire à nos loix.

Nous nous assurons que tout Général d'Ordre se conformera volontiers à notre présente Ordonnance, en tant qu'elle concerne les Monastères situés dans nos Etats; qu'il n'y contreviendra pas en demandant ultérieurement quelque argent des Monastères de son Ordre, & qu'il ne les induira pas à la désobéissance, à encourir par conséquent notre disgrâce & une punition sévère.

Notre présente défense s'étend non-seulement à ceux qui envoient ou emploient eux-mêmes de l'argent du pays; mais généralement à tous ceux qui servent ou coopèrent à de pareils envois de la part des Reguliers, soit en nature, soit par lettres de change, qui seront punis par amende considérable, ou suivant les circonstances par peine corporelle.

Uns

des Princes &c. Decemb. 1771. 463

Une troisième Ordonnance de Sa Maj. Imp. R. & Apost., du 6. Octobre, concerne la réduction des Fêtes : elle a déjà été partout publiée. On pourra cependant la rapporter un autre mois avec quelques autres qui ont été publiées en son nom à *Bruxelles* pour les Provinces de sa Domination dans les *Pays-Bas Autrichiens*.

Le 14. Octobre le R. Pere Kampmuller, Jésuite & Confesseur depuis 37 ans de l'Impératrice-Reine Apost., a célébré dans la Chapelle intérieure de la Maison Professe de la Compagnie de Jesus, son Jubilé de 50 ans de Prêtrise. Sa Maj. Imp. & R., qui lui avoit envoyé un ornement travaillé de ses mains, a assisté à la Messe de ce Religieux & Mgr. l'Archiduc Maximilien, par un mouvement d'une dévotion toute particulière, la lui servit. Après la cérémonie Sa M. I. & R. A. a rendu une visite au R. Pere Kampmuller dans sa chambre avec les Sérénissimes Archiducs & Archiduchesses, & lui donna une Médaille d'or, ainsi qu'aux Supérieurs de cette Communauté, qui ce jour-là fut régaler splendidement aux frais de la Cour.

BERLIN. Il y a entre cette Cour & celle de *Vienne* des allées & venues de Couriers, dont les dépêches importantes, qu'ils y remettent occupent bien sérieusement leurs Ministres. Mais ce qui s'en publie est si vague, qu'il faut attendre d'un tems plus reculé jusqu'ou ira l'espèce de différend qui paroît se présenter entre ces deux Cours pour les affaires présentes du Royaume de *Pologne*, où l'une & l'autre tiennent actuellement des Corps considérables de troupes. Celles de Sa Maj. Prussienne y sont présentement à plus de 30 mille hommes.

RASTADT. Le 23, Octobre arriva en cette Ville

Ville le Margrave de Bade-Durlach, qui s'est mis en possession du Margraviat de *Bade-Bade*. Ce Prince, quoique professant le Luthéranisme, loin de faire quelque changement dans les nouveaux Etats qui lui sont dévolus par la mort du Margrave Auguste-Georges de Bade-Bade, décédé le 20. du même mois, y a confirmé au contraire un chacun dans ses emplois & a promis toute sa protection aux Catholiques qui y sont en grand nombre, en conservant leurs Eglises, leurs Couvents & leurs Ecoles.

DRESDE. Madame l'Electrice Douïairière de Saxe est enfin de retour en cette Capitale de ses voyages aux Cours Electorales de *Treves*, de *Manheim*, ainsi qu'aux Villes d'*Aix-la Chapelle*, de *Luxembourg*, de *Metz*, de *Strasbourg* &c. La Cour qui attendoit le 22. Octobre cette Princesse, fut ce jour-là en grand gala.

BAVIERE. Il y a peu d'exercices à feu qu'on fait faire à des troupes, lorsqu'elles sont en assez grand nombre, dans lesquels il n'arrive ordinairement quelque fâcheux accident, malgré toutes les précautions prises pour les éviter. Il en arriva un à *Neuf-Oetting* le 21. Octobre, qui auroit pû avoir des suites plus funestes. On y attendoit l'Electeur pour le 28. Le Général Comte de Daun, Grand-Ecuyer de la Cour de *Munich*, pour y donner plus d'éclat à la réception de son Souverain, exerçoit quelques jours auparavant une Brigade composée des Bataillons des Comtes de *Hollnstein* & de *Daun*, & leur fit faire ce jour-là, entr'autres manœuvres, l'attaque d'un pont de bois, dressé à cet effet sur un fossé à sec de 18 pieds de profondeur & d'une solidité qui sembloit être à l'épreuve; mais au moment que le Bataillon de *Hollnstein* le passoit
ayant

des Princes &c. Décemb. 1771. 463

ayant la baïonnette au bout du fusil, ce pont se rompit par le milieu & entraîna dans sa chute, à l'exception des Grenadiers, tous les hommes dont il étoit formé & qui tomberent les uns sur les autres. De cet effrayant & lamentable spectacle, on devoit s'attendre à ne rerirer de ce fossé que des morts, & on n'y trouva qu'un Soldat qui y avoit été écrasé, quelques Officiers blessés, entre lesquels le Colonel de Schaber, ainsi que 19 hommes de la troupe, dont six avoient la jambe cassée & les autres des contusions ou meurtrissures en différentes parties du corps; ce qui ne les met cependant point hors de service.

Il faut s'en tenir à ce que nous avons marqué le mois passé de l'*ANGLETERRE*, n'y ayant aucune matière de grande importance à y ajoûter; car ce ne sont à la vérité qu'arrivée & départ continuels de Couriers de toutes les Cours d'*Allemagne*, & de celles de *France*, d'*Espagne*, du *Nord* & de *Constantinople* qu'il seroit à y ajoûter, avec des tenuës de Conseils en présence du Roi sur leurs dépêches apportées, sans que le Public soit bien informé de ce qu'elles renferment ni des réponses qui y sont données par le Ministère.

On sçait cependant que l'affaire des Reconnoissances du *Canada* étant terminée par un arrangement entre les deux Cours de *Londres* & de *Verfailles*, on prétend que le Lord North, premier Ministre, a résolu de procurer aussi la Rançon de *Manille*: deux points demeurés en suspens depuis la conclusion de la dernière Paix. On devoit néanmoins douter de cette dernière
particu-

particularité, vû que la Rançon de *Manille* paroît être assoupie & que le Parlement a liquidé la prétention que la Compagnie des Indes avoit sur cette Rançon.

Des *PAYS-BAS Autrichiens*, rien à annoncer que quatre Ordonnances émanées du Gouvernement, dont une du 30. Octobre suspend la sortie des *Huiles de semences* depuis le premier Novembre jusqu'au premier Mai 1772. La seconde du 2. Novembre concerne la maladie contagieuse qui regne à *Moscou* & dans la *Pologne*. La troisième du 7. Novembre porte défense provisionnelle de vendre ou d'acheter des grains ailleurs qu'aux Marchés publics. La quatrième, datée du 6. Octobre dernier, regarde la diminution des Fêtes obtenues du feu Pape & la liberté du travail en quelques jours d'icelles, sans négliger cependant les devoirs de l'Eglise.

Toutes ces Ordonnances ayant été publiées & affichées, & étant connues dans toutes les Provinces de Sa Maj. Imp. R. & Apost. on peut se dispenser de les rapporter.

Les Etats-Généraux des *Sept Provinces-Unies* ont aussi rendu un Placard, daté du 20. Octobre dernier, à l'occasion de la Peste, qui ayant considérablement diminué en *Podolie* & en *Volhinie*, y a en quelque sorte repris de nouvelles forces, ainsi que par rapport à la maladie épidémique qui regne tant à *Moscou* que dans les environs & qui emporte beaucoup de monde. Ce Placard se trouvant dans les nouvelles publiques, on peut se dispenser de le rapporter pareillement.

*Naisances, Mariages & Morts ;
depuis deux mois.*

N A I S S A N C E S.

Le 19. Septembre la Princesse des Asturies a mis heureusement un Prince au monde à *Madrid*.

Le 16. du même mois la Marquise Epouse du Marquis de Caumartin de la Force , premier Gentilhomme de la Chambre de Mgr. le Comte de Provence en exercice , accoucha d'un fils , que le Comte & la Comtesse de Provence ont tenu le lendemain sur les Fonts de Baptême à *Versailles*.

La Marquise du Voyer est aussi accouchée d'un fils à *Paris* ; ce qui regene la Famille d'Argenson , dont il n'existoit plus d'enfant mâle.

Le 9. du mois d'Octobre la Princesse Epouse du Prince Héritaire de Brunswich , est accouchée heureusement d'un Prince à *Brunswich*.

Le 23. Octobre la Duchesse Corfin , est accouchée d'un fils à *Rome*.

Le 11. Novembre la Princesse Epouse du Prince Ferdinand de Prusse est accouchée heureusement d'un Prince au Château de *Frederichsfeldt* dans le *Brandebourg*,

M A R I A G E S.

Le Comte de Choicul-Beaupré , Capitaine de Cuirassiers , a épousé à *Paris* Mademoiselle Gouffier , fille du Marquis de Gouffier , Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Le Comte de Serbelloni s'est marié à *Milans* dans le mois de Septembre , avec la fille du Comte de Castelbarco.

La célébration du mariage de l'Archiduc Ferdinand avec la Princesse Marie-Béatrix d'Est,

a été célébré à *Milan* le 15. d'Octobre.

Henri-Frédéric, Duc de Cumberland, second Frere du Roi d'Angleterre, s'est marié clandestinement à *Londres* à la Dame veuve Horton, sœur du Colonel Luttrell, très-connu pour avoir été opposé à Mr. Wilkes dans l'élection de Membre au Parlement d'Angleterre pour la Province de *Middlesex*. Ce Prince s'étant retiré en *France* avec elle, a écrit au Roi, qu'il ne reviendrait jamais en *Angleterre*, si son Epouse n'étoit reconnüe pour Duchesse de Cumberland &c. On discute actuellement ce grand point à la Cour, & il y a apparence que le Duc de Cumberland réussira, y ayant été reconnu que les Loix du Royaume n'ont en vüe que l'Héritier présomptif de la Couronne lorsqu'il est question de lui donner une Epouse, & non pas les branches collatérales, qui peuvent épouser qui bon leur semble.

M O R T S.

Hiacynthe la Rosa est mort à *Alquerinas* au Royaume de Murcie le 18 Août dernier, âgé de 117 ans accomplis. Il avoit été Fermier & Receveur des Seigneurs du Majorat de ce lieu : il mangeoit & benvoit de tout sans menagement & sans avoir jamais eu aucune maladie considérable. Il avoit été marié deux fois : du premier mariage, qui a duré 40 ans, il a eu dix enfans ; & du second, qui a duré 20 ans, il n'en a point eu.

Mr. de Czerny, qui avoit été envoyé à *Constantinople* par la Généralité des Confédérés de *Pologne*, en qualité de leur Ministre, est mort dans sa route à *Widdin* : cinq personnes de sa suite y sont aussi mortes.

Le 31 Août mourut à sa terre de *Prusang*
en

des Princes &c. Décemb. 1771. 469

en *Lithuanie* le vieux Général Comte de Grabowski, des blessures qu'il avoit reçues en *Lithuanie* de la part des Confédérés,

Mylord Baltimore est mort à *Naples* le 4 Septembre, des suites d'une fièvre. Son corps embaumé a été transporté à *Londres* avec tous les effets de ce Seigneur, qui a laissé par son testament une pension annuelle de deux cens livres sterlings au célèbre Général Pascal Paoli.

Au commencement du même mois, est mort sur ses terres en *Poitou*, le Marquis de Crequy, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de *Domme*.

Thibault-François-Henri de Poilvillain de Crenay, Marquis de Montaignu, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Aide-Major-Général des Gardes du Corps de Sa Majesté, Maître de la Gardederobe de Mgr. le Comte de Provence en survivance du Comte de Crenay, son neveu, est mort à *Compiègne* le 15 Septembre, dans la cinquante-deuxième année de son âge.

Le Duc de Chevreuse, Gouverneur de *Paris*, Colonel Général des Dragons &c. étant mort à *Paris*, son convoi funebre s'est fait le 12 Octobre en grande pompe. Ce Seigneur avoit demandé par son testament d'être enterré sans cérémonie; mais le Corps de Ville a voulu qu'un Gouverneur de *Paris* reçût au moins une partie des honneurs funebres dûs à sa dignité.

Amable-Gabrielle de Noailles, Duchesse de Villars, Dame d'Atours de la feuë Reine & attachée à Madame la Dauphine en la même qualité, est morte le 16 à *Versailles*, âgée de 64 ans & 6 mois. Elle étoit veuve de Honoré-Armand de Villars, Duc & Pair de France,
Grand

Grand d'Espagne, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Brigadier de Cavalerie, Gouverneur des Pays & Comté de Provence &c.

Le 18 mourut à *Paris* Marie-Elisabeth de Nicolai, veuve du Marquis de la Châtre, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Bearn, tué à la Bataille de *Parma*. Cette Dame avoit 65 ans.

Paul-Etienne-Auguste de Beauvillers, Duc de Beauvillers, Pair de France, Colonel d'Infanterie & Gouverneur en survivance du *Havre-de-Grace*, est mort à *Paris* le même jour 18 d'Octobre, n'étant que dans sa vingt-sixième année.

Le 20 décéda à *Rastadt* le Margrave Auguste-Georges de Bade-Bade, âgé de 65 ans. Ce Prince étoit Général de Cavalerie de l'Empire, & il avoit régné dix ans & dix mois. Comme il étoit le dernier de sa Branche, tous ses Biens passent au Margrave de Bade-Durlach, qui en a déjà fait prendre possession.

La suite des Morts est renvoyée à un autre mois.

F I N.

A V I S

Il y a un petit assortiment de Livres Latins, Allemands, François & Italiens à vendre à un prix raisonnable; ceux qui voudront en prendre inspection, pourront s'adresser au St. Weefs, Employé au service de Sa Majesté à Luxembourg, logé près la Porte neuve N°. 17.